

Vague B : campagne d'évaluation 2015 - 2016

Unité de recherche

Dossier d'évaluation

Nom de l'unité : Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux, UMR 1041

Acronyme : CESAER

Nom du directeur pour le contrat en cours : Cécile Détang-Dessendre (2010-13), Nicolas Renahy (2014-15)

Nom du directeur pour le contrat à venir : Nicolas Renahy (adjoint : Stéphane Blancard)

Type de demande :

Renouvellement à l'identique Restructuration Création ex nihilo

Établissements et organismes de rattachement :

Liste des établissements et organismes de l'unité de recherche pour le prochain contrat (tutelles) :

- AgroSup Dijon
- INRA, département SAE2
- INRA, département SAD

Choix de l'évaluation interdisciplinaire de l'unité de recherche :

Oui Non

I. DOSSIER D'ÉVALUATION

1. Présentation de l'unité

Le CESAER est une Unité Mixte de Recherche (UMR) qui rassemble des agents INRA et AgroSup Dijon localisés dans ce dernier établissement. L'équipe comprend, au 30 juin 2015, 40 titulaires dont 11 chercheurs et 14 enseignants-chercheurs, auxquels il faut ajouter 8 non-titulaires et 23 doctorants, soit un effectif de 71 personnes. Depuis sa création en 1998, *l'analyse des dynamiques économiques et sociales de développement des espaces ruraux constitue l'objet scientifique fédérateur de l'unité*. Cet objet est

éclairé de manière complémentaire par économistes et sociologues (avec l'appui de géographes et gestionnaires). À cette unité thématique s'adjoint un principe de méthode partagé : au-delà des différents thèmes qui déclinent l'analyse de l'objet « espaces ruraux », les scientifiques ont le souci commun, chacun dans leur (sous-)champ disciplinaire, *d'utiliser les outils adéquats permettant de comprendre la spatialisation des phénomènes économiques et sociaux*. Cette double originalité structure la politique d'accueil, en coordination avec nos tutelles, et s'est trouvée renforcée par l'intégration au 1^{er} janvier 2013 du personnel de l'ancienne UR LISTO, du département SAD de l'INRA. Depuis cette date, le SAD est devenu tutelle de l'UMR, aux côtés d'AgroSup Dijon et du département SAE2 (pilote pour l'INRA).

1.1. Politique scientifique

Le CESAER, qui occupe une position de référence en économie et sociologie françaises des espaces ruraux, a pour ambition de prolonger et renouveler cette reconnaissance tout en travaillant à l'élargir à l'échelle internationale. L'enjeu est à la fois de maintenir cette assise aux niveaux régional et national, et de développer les collaborations de l'équipe en Europe (mais aussi plus ponctuellement aux États-Unis, pays méditerranéens et Amérique du Sud) dans le cadre des missions qui nous sont confiées par nos tutelles. La prise en charge de la thématique « espaces ruraux » est réalisée en concordance avec le contrat d'objectifs et de performance qui lie AgroSup Dijon et la DGER sur la période 2015-2019, et avec les priorités scientifiques de l'INRA. En tant qu'UMR qui « *analys[e] les conséquences territoriales des évolutions globales et, réciproquement, étudie les dynamiques de développement des territoires et leurs interactions avec les évolutions globales*¹ », le CESAER inscrit pleinement ses travaux dans le Défi V de l'Institut, « *Sécurité alimentaire mondiale et changements globaux* ». Il est à ce titre unité leader du département SAE2 sur son programme prioritaire « *Dynamiques et structuration des espaces ruraux : concurrence pour le foncier et développement durable des territoires* », et inscrit ses recherches, notamment du fait de sa bi-disciplinarité, tant dans la priorité « *Agroécologie pour l'action* » que dans celle « *Contribution à l'innovation* » du département SAD.

Si le thème fédérateur du CESAER est stable depuis plus de quinze ans, des inflexions qui s'esquissaient en 2010 se sont affirmées de manière forte et croissante depuis, grâce i) à la restructuration des axes (ou thèmes au sens HCERES) validée par le précédent comité évaluateur et nos tutelles (Cf. lettre de mission, annexe 2), ii) à la stratégie de recrutement et iii) aux collaborations nationales ou internationales qui se sont nouées. Au sein de l'axe Espaces ruraux et aménagement du territoire (ERAT, qui regroupe la majorité de travaux menés en économie spatiale), les travaux historiquement menés sur la localisation résidentielle se sont élargis et ont nettement plus pris en charge la question du développement durable. La création d'un axe qui spécifiait l'analyse de l'agriculture dans sa relation à l'espace et à l'environnement (AIAA) a favorisé l'essor de travaux sur la gestion durable des ressources. Celle d'un axe disciplinaire en sociologie a permis la constitution d'un pôle de sociologie rurale unique en France, distant d'une sociologie rurale historiquement focalisée sur l'analyse des seuls mondes agricoles dans la « modernisation » : nous avons reconstruit une sociologie des mondes ruraux basée sur l'analyse de la diversité des groupes sociaux et des logiques d'appartenances territoriales de ces différentes populations, aujourd'hui également appliquée aux mondes agricoles (sur des questions foncières, d'inégalités socio-économiques et d'innovations agro-écologiques) ; la spécificité de notre approche des rapports de classe concrets dans les mondes ruraux nous distingue des travaux fondés sur la géographie et les *cultural studies*, dominants à l'échelle européenne.

Cette période de transition a permis de renouveler nos dynamiques de recherche en cherchant à répondre à des enjeux scientifiques et sociétaux contemporains. Sur la base de la complémentarité de compétences disciplinaires solides, notre projet vise à consolider ces évolutions : accentuation des travaux sur la question des inégalités socio-spatiales ; poursuite de l'inflexion des travaux du CESAER vers les questions environnementales et de développement durable, interrogés à partir de nos compétences en analyse spatiale. Et ce, tout en prolongeant notre insertion sur la scène académique locale (illustrée par notre implication dans le projet I-SITE Bourgogne Franche-Comté et plus particulièrement dans le deuxième des trois domaines d'excellence « Territoires, Environnement, Aliments »), nationale et internationale. Si le CESAER n'est pas le seul laboratoire de sciences sociales à travailler sur les espaces ruraux, plusieurs éléments nous singularisent. D'une part, la centralité de la thématique espaces ruraux »

¹ Document d'orientation 2010-2020 de l'INRA, p. 30.

est le grain à partir duquel nous explorons de multiples objets. D'autre part, l'espace n'est pas seulement objet mais aussi méthode : quels que soient nos disciplines d'appartenance et nos sous-champs d'applications, nous développons des méthodologies spatialisées (économie géographique, microéconomie, économie agricole, économie de l'innovation à base régionale, ethnographie, sociologie des réseaux, etc.) qui permettent de saisir les bouleversements économiques et sociaux au plus près des territoires.

« Poursuivre et renforcer l'image internationale du CESAER » constituait l'une des deux principales recommandations de l'AERES en 2011, reprises par nos tutelles. Un effort important a été fait en ce sens : l'accueil de trois post-docs et de trois professeurs étrangers nous a permis d'élargir nos collaborations, par ailleurs largement affirmées via le pilotage du contrat européen TRUSTEE (2012-16) et la participation au programme H2020 PEGASUS (2015-18). Nos publications dans des revues internationales se sont intensifiées et leur qualité s'est accrue, notamment en sociologie comme nous l'ont recommandé nos tutelles. Ainsi, le CESAER publie en moyenne 30 articles ACL par an sur la période (contre 26 lors de la précédente période d'évaluation - cf. tableau 1 -, certaines publications de 2015 étant encore susceptible de paraître), et près de la moitié sur supports internationaux (45 %). Avec 22 chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires en début de période et 25 en juin 2015, nous publions entre 1,2 et 1,4 ACL par chercheur et par an. Et ce, sur des supports très variés du fait de notre spécialisation thématique et de notre pluridisciplinarité, puisque les revues supports de nos publications ressortent de 6 champs disciplinaires tels que listés par l'HCERES : économie-gestion, sociologie-démographie, géographie, histoire, science politique et anthropologie, mais aussi de disciplines avec lesquelles nous collaborons (par exemple, l'agronomie ou la climatologie)². Notons parallèlement la publication sur supports nationaux et internationaux de 10 ouvrages (dont 7 issus de thèses ou HDR), la coordination de 10 numéros de revues disciplinaires généralistes ou thématiques et la direction de 10 ouvrages scientifiques.

Tableau 1. Nombre de publications selon la nomenclature

	ACL	ACLN	ASCL	Ouvrages scientifiques	Direction d'ouvrages et revues	Chapitres d'ouvrage
2010-2015	181	26	17	10	20	88
2006-2010	129	19	37	4	13	52

La seconde recommandation portait sur la nécessité d'une réflexion approfondie sur le renouvellement de l'effectif des scientifiques, en lien avec nos tutelles. La réflexion s'est avérée d'autant plus incontournable avec le départ de 14 statutaires (3 chercheurs, 5 EC, 6 ITA) et l'intégration du LISTO (1 CR, 2 MC, 5 ITA³). Les recrutements de 5 CR INRA, de 4 MC et d'un PR AgroSup Dijon sont un bon indice de la confiance que nos tutelles accordent à notre stratégie scientifique, confiance qui nous assure un effectif stable depuis le précédent contrat. Au-delà des recrutements, une politique active a été mise en place afin de densifier l'équipe doctorale. Les incitations en direction des CR et les facilités accordées aux MC (3 délégations, dont 1 en autofinancement) ont permis la soutenance de 6 HDR et de 12 thèses (contre 2 et 10 dans la période antérieure). Une dynamique de formation est en place, avec 23 thèses en cours (toutes financées) pour un total de 12 HDR. Elle s'appuie naturellement sur notre participation aux enseignements d'AgroSup Dijon, qui nous permettent de recruter des doctorants de manière régulière, mais aussi sur les liens établis avec l'Université de Bourgogne Franche-Comté (Master 2 Économie et Gouvernance des Territoires, EGT). Notre investissement dans d'autres Masters (PDI, de l'EHESS-ENS notamment) élargit notre vivier, de même que l'accueil de doctorants étrangers⁴.

Au-delà de notre intégration académique, une part importante de notre activité relève de l'expertise et de la diffusion des savoirs que nous produisons. Régulièrement sollicités par les parlementaires et les services ministériels, nous entretenons des liens privilégiés avec nombre d'institutions, et attachons une attention particulière au travail de vulgarisation de nos résultats.

² Pour les détails concernant les publications, se référer au tableau de synthèse en annexe 6.1.

³ Deux IR ayant fait valoir leur droit à la retraite un an après avoir rejoint le CESAER ne sont pas décomptés ici.

⁴ Sur les 35 docteurs ou doctorants de la période, 7 sont fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, 8 proviennent d'universités parisiennes, 6 de l'enseignement supérieur agronomique (dijonnais et autre), 7 sont financés par leur pays d'origine (Algérie, Bénin, Brésil, Irak, République Tchèque, Syrie).

1.2. Profil d'activités

Tableau 2. Profil d'activité du CESAER

Unité/Équipe	Recherche académique	Interactions avec l'environnement	Appui à la recherche	Formation par la recherche	Total
Ensemble	55 %	15 %	10 %	20 %	100 %

La part principale de la recherche académique reflète notre politique d'unité, qui vise à concentrer notre activité sur la production de connaissances fondées théoriquement, bien étayées empiriquement, inscrites dans les débats propres à chaque discipline et publiées sur des supports de qualité. Elle est également le fait de la part importante de jeunes chercheurs dans l'effectif des scientifiques (moyenne d'âge de 43 ans, médiane à 41 ans).

Notre implication significative dans les interactions avec l'environnement social, économique et culturel correspond à la fois à notre volonté de diffuser largement le savoir produit dans l'unité (articles de transfert, ouvrages pour étudiants ou grand public, communications de vulgarisation, interventions auprès des professionnels, dans la presse nationale généraliste ou sur des supports spécialisés...), et aux nombreux travaux d'expertise menés pour les pouvoirs publics (parlementaires, ministères, Caisse des dépôts, institutions de développement rural). La part d'appui reflète notre implication dans différentes instances, locales (GIS Agrale, Université de Bourgogne, MSH Dijon, etc.), nationales (observatoires ministériels ou conseils de fédérations) ou internationales (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC), ou dans différents comités de rédactions de revues scientifiques ou conseils scientifiques de colloques. Enfin, la part consacrée à la formation par la recherche est en croissance logique avec l'augmentation du nombre de doctorants, et est appelée à se prolonger avec les nouvelles HDR et en fonction des opportunités de financements (cf. § 3).

1.3. Organisation et vie de l'unité

En juin 2015, le CESAER compte 48 agents et 23 doctorants. Parmi les agents, la majorité sont des scientifiques (11 chercheurs, 14 EC statutaires, 1 EC contractuel, 2 émérites et 1 post-doc), et l'on compte 19 ITA (dont 4 contractuels), parmi lesquels 8 ingénieurs qui participent activement à la recherche, pilotant pour certains des programmes. Par rapport à 2010, le nombre de titulaires scientifiques a augmenté, passant de 22 à 26. Cette augmentation, en partie due à l'intégration de 3 scientifiques de l'ancien laboratoire LISTO en janvier 2013, est également le fait du recrutement de 5 CR et de 5 enseignants-chercheurs qui ont compensé 6 départs en retraite et 2 mutations. Nous avons donc connu un renouvellement de la moitié des scientifiques. Le nombre d'ITA statutaires est stable (15) - mais deux départs en retraite sont programmés fin 2015 - tandis que celui des doctorants a presque triplé, passant de 8 à 23.

L'UMR CESAER s'est créée en 1998 sur la base d'une association entre unité INRA du département Economie et Sociologie Rurales et département d'économie, association qui remonte au début des années 1970. Entre 2010 et 2015, l'équipe de direction s'est renouvelée : C. Détang-Dessendre a assuré la direction jusqu'au 31 décembre 2013 avec N. Renahy comme adjoint en 2012-2013, puis ce dernier a pris la direction au 1^{er} janvier 2014, S. Blancard devenant adjoint. La direction s'appuie sur un Conseil de laboratoire dans lequel siègent 3 responsables d'axes (1 représentant par axe) et 4 élus représentant leurs corps respectifs, au prorata des effectifs : 2 scientifiques, 1 personnel d'appui, 1 doctorant. Les responsables d'axes et les élus ont chacun un suppléant.

Le Conseil de laboratoire se réunit au moins deux fois par trimestre. Il est un lieu de diffusion de l'information et de débat, d'instruction des dossiers, de discussion des choix budgétaires et de préparation des décisions. C'est aussi le Conseil qui arbitre les demandes émises lors de l'Appel d'Offre Interne annuel (AOI, budget global d'environ 20 000 €), qui permet de financer des colloques à l'étranger, des formations non prises en charge par nos tutelles, des projets de recherche en démarrage ou des manifestations scientifiques (annexe 10). Si le Conseil permet de traiter de la plupart des questions, des groupes de travail peuvent être constitués ponctuellement pour traiter de dossiers particuliers, comme

par exemple la planification de notre réaménagement à AgroSup Dijon en septembre 2015 après 14 mois passés à l'INSEE pendant la réfection du bâtiment qui nous est affecté. Un groupe restreint à la direction et aux responsables d'axes (titulaire et suppléant) se constitue pour discuter des orientations scientifiques de l'unité (ce fut le cas à l'occasion de la réalisation de ce rapport d'évaluation).

Parallèlement, une **Assemblée Générale** se tient tous les trimestres et constitue un moment important d'informations et d'échanges, ponctuellement de décision. Des comptes rendus de ces instances sont diffusés via la lettre d'info interne (à périodicité hebdomadaire en dehors des périodes de congés), qui permet plus globalement d'informer de la vie du laboratoire, des actualités scientifiques (séminaires, appels d'offre, publications...) et des offres de formation (cf. exemple en annexe 11). Plus récemment, nous avons mis en place une lettre d'info à destination de nos principaux partenaires, qui recense nos dernières publications.

Un moment régulier important de la vie scientifique de l'unité consiste en la tenue d'un **Groupe de Travail Interne (GTI)** : parallèlement aux **séminaires** (cf. 2.2) sont organisés, sous la forme de « *lunch seminars* », une quinzaine d'ateliers par an au cours desquels sont présentés et discutés des travaux en cours. Depuis cinq ans, le succès des GTI ne s'est pas essouffé, signe de l'intérêt partagé pour les recherches des collègues, quels que soient les objets, disciplines et méthodes utilisées.

Pour mener à bien ses activités, l'unité dispose de ressources composées à 36 % des dotations de nos tutelles, et à 64 % de finances obtenues sur contrats de recherche. Parallèlement à l'accroissement de cette dernière part (qui était de 48 % en moyenne en 2006-2010), deux dispositifs favorisent l'autonomie intellectuelle : l'AOI sus-cité et des « parts chercheurs » qui sont attribuées aux scientifiques, ingénieurs de recherche et doctorants.

1.4. Faits marquants

Parmi l'ensemble des activités du CESAER de ces dernières années, nous avons choisi de retenir trois faits marquants : deux significatifs des dynamiques scientifiques en cours, un troisième illustrant notre capacité à nous mobiliser collectivement pour rendre compte de manière large nos recherches.

- Coordination du programme TRUSTEE (Eranet Ruragri, FP7). L'objectif de ce programme est de décortiquer les relations complexes entre développement économique des espaces ruraux et services écosystémiques à différentes échelles spatiales, en développant une approche interdisciplinaire impliquant économistes, géographes, agronomes et écologues. Le pilotage par le CESAER de ce consortium de 16 équipes originaires de 8 pays (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Irlande, Italie, Lettonie, Suède) est l'occasion pour l'unité d'être identifiée comme un leader européen sur les questions de développement rural (financement 2,5M d'euros). Le projet, qui fédère plus de la moitié des scientifiques de l'unité, offre l'occasion au CESAER de concrétiser son inflexion thématique, en intégrant plus largement les questions de durabilité dans l'analyse du développement rural.

- Constitution d'un pôle de sociologie des mondes agricoles et ruraux. L'originalité de l'axe GSMR est d'offrir une analyse spatialisée des groupes sociaux résidents des espaces ruraux et périurbains, qui permet notamment d'analyser les groupes agricoles dans leurs contextes quotidiens et non comme des groupes à part. Elle a permis la bonne intégration de l'ancienne UR LISTO du département INRA-SAD, dont les recherches sont venues considérablement étoffer les compétences de l'axe en matière d'analyse des mondes agricoles. Les publications d'articles, d'ouvrages scientifiques et les coordinations de numéros de revues thématiques et généralistes de premier plan ont notamment abouti à la mise en avant par l'INRA de trois faits scientifiques marquants pour l'Institut : « Diversité sociale et agricole des espaces ruraux » en 2013, « Les agriculteurs dans la France contemporaine » et « Mise en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement par les agriculteurs » en 2014.

- Bilan de 10 ans de recherches sur les dynamiques des espaces ruraux. La volonté d'entretenir nos interactions avec notre environnement social, économique et culturel nous a conduits à proposer une importante opération de vulgarisation de nos résultats de recherche : la publication d'un ouvrage de synthèse faisant état des évolutions contemporaines des espaces ruraux et périurbains (à paraître chez Quae fin 2015). Organisée par l'ancienne et la nouvelle direction, une journée d'étude a d'abord réuni en novembre 2013 de nombreux partenaires (Chambres d'agriculture, DRAF, Région, SGAR, Assemblée des communautés de France, etc.) afin d'échanger sur des résultats récents issus des travaux menés au

CESAER. La publication de l'ouvrage issu de cette journée constitue une importante satisfaction, dans la mesure où il matérialise notre capacité à fédérer nos forces en matière de vulgarisation et où la dernière synthèse sur la question, déjà issue d'un travail collectif du CESAER, datait de la création de l'unité en 1998 (*Les campagnes et leurs villes*, « Contours et caractères » INRA-INSEE).

2. Réalisations

Les résultats produits sur la période 2010-2015 sont développés ci-après, et présentés de manière thématique en fonction des axes de recherches du CESAER auxquels ils se rattachent (2.1). Cette production scientifique constitue le cœur de nos réalisations, base de notre rayonnement académique (2.2). La part que l'on consacre à différents collectifs scientifiques et de pilotage n'est cependant pas négligeable (2.3), tandis que les interactions entretenues avec l'environnement sont nombreuses et variées.

2.1. Production scientifique

Depuis de nombreuses années, les recherches de l'UMR s'organisent autour de grands questionnements sur la répartition des populations et des activités dans les espaces ruraux et périurbains. La production scientifique couvrant les champs des trois axes (ERAT, AIAA et GSMR) a connu un essor croissant, en quantité et en qualité (thèses, HDR, publications, communications, participations et/ou organisations de congrès nationaux et internationaux). Elle est présentée selon la logique de notre organisation scientifique : travaux menés en économie spatiale sur les territoires ruraux et périurbains et leur aménagement ; en économie de l'agriculture et des IAA ; en sociologie rurale.

A. Espace ruraux et aménagement du territoire - Axe ERAT

L'axe ERAT analyse la localisation des individus et des activités sur le gradient urbain/rural, et évalue l'impact des politiques publiques sur les dynamiques des espaces ruraux, en tenant compte des contraintes environnementales et économiques auxquelles ils font face. Afin de répondre aux enjeux de développement durable, l'axe ERAT se propose de réfléchir aux formes urbaines à promouvoir. Cette durabilité s'apprécie aussi au regard des interactions qui s'expriment sur le marché foncier entre usages résidentiels et agricoles du sol. Une attention particulière est aussi portée sur le marché du travail et sa dynamique. Enfin, il est entrepris d'identifier les politiques d'aménagement qui accompagneraient un développement économique du territoire en accord avec la réduction des inégalités spatiales et la préservation de ces espaces.

A.1. Etalement urbain, aménité, marché foncier

A.1.1. Durabilité des structures urbaines

Les travaux historiques du CESAER portant sur les structures urbaines se poursuivent sous deux angles avec, d'un côté, la prise en compte des externalités environnementales dans les modèles d'économie urbaine et, de l'autre, le recours à la simulation par automates cellulaires pour analyser les tissus urbains. Une première réponse est apportée à la question de la durabilité du périurbain en suggérant qu'une politique qui modifie la forme urbaine moderne peut être utilisée à des fins environnementales et limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) [381]. D'autres travaux interrogent les liens entre la forme urbaine et les émissions polluantes d'origine industrielle [384] ou la pollution des eaux [14]. Le simulateur S-Ghost, basé sur un automate cellulaire dont la dynamique est conditionnée par une modélisation micro-économique du choix résidentiel, permet d'analyser l'émergence de tissus urbains [316]. Les travaux ont permis de découvrir l'apparition de certains changements structurels des tissus urbains qui rappellent des phénomènes de transition de phase en physique [131]. Cet outil a également permis d'établir un lien entre les préférences des ménages et les phases progressives du type « leapfrog » de la périurbanisation [55].

Poursuivant sur le rôle des aménités naturelles, comme les paysages périurbains [315], dans la localisation des ménages, plusieurs travaux abordent le lien entre étalement urbain et changement climatique. A partir de données météorologiques, intégrant une série temporelle de 30 ans, une approche est mise en œuvre pour reconstituer les champs spatiaux continus de variables climatiques [141] et

caractériser les climats français et leurs modalités distinctives de variations [167]. Ces données sont mobilisées pour tester des prédictions théoriques quant au rôle du climat sur les décisions des ménages (effet barbecue) et sur le prix des migrations alternantes (effet verglas). Les résultats montrent que là où le climat est plus chaud les aires urbaines sont plus étendues et les gradients de rente foncière plus plats. Par conséquent, dans le cas d'un pays tempéré comme la France, l'étalement urbain et le réchauffement climatique se renforcent mutuellement, dans un cercle vicieux pour l'environnement [35, 515].

A.1.2. Concurrence entre usages résidentiels et agricoles

Les enjeux liés à la terre sont très nombreux dans les espaces périurbains : formation de plus-values d'urbanisation, conversion de terres agricoles ou naturelles vers des usages urbains, préservation de la ressource foncière pour ses fonctions non marchandes ou pour les générations futures. La réduction de l'offre foncière agricole résulte principalement de mécanismes d'anticipations de plus-values d'urbanisation. Le système urbain influence le prix des terres qui diminue lorsqu'on s'éloigne des centres et qui varie dans le même sens que le poids et l'accroissement de population [132, 98, 137]. Ce mécanisme est renforcé par les valeurs d'option classiques, la volatilité à court terme du prix des terres et l'incertitude à long terme de l'évolution démographique, qui entraînent également une augmentation du prix des terres [187]. Face aux forces de marché qui régissent le prix du foncier, plusieurs travaux abordent le rôle des instruments publics locaux pour réguler l'affectation entre plusieurs usages possibles [138, 140]. Sur la préservation de la biodiversité en Provence, on constate un arbitrage concernant l'échelle d'implémentation des politiques de zonage sur le foncier agricole. Un optimum apparaît entre l'efficacité potentielle d'une politique régionale et l'équité de politiques plus locales [62, 186]. Une autre piste d'analyse [36] montre que la préservation des terres agricoles, face à l'urbanisation, est déterminée par des spécificités locales d'ordre politique (légitimité du maire), économique (dynamisme de l'activité agricole par rapport aux exploitations voisines de même type) et financière (revenu ou budget municipal). L'analyse des conflits d'usage liés au cadre de vie permet de prendre en compte les dimensions institutionnelle et juridique pour analyser la question de la distribution et de la protection des droits d'usage. Ainsi, on montre que les conflits d'infrastructures franciliennes sont avant tout localisés dans le périurbain aisé. Ces conflits sont révélateurs de la tension entre urbanisation et préservation du sol et surviennent et persistent du fait de décisions publiques complexes et ambiguës [60, 87, 119].

A.2. Migration, localisation résidentielle et dynamique d'emploi

A.2.1. Déterminants des dynamiques résidentielles

L'importance du salaire et des aménités urbaines est bien établie parmi les déterminants individuels des migrations résidentielles des actifs. En revanche peu de travaux arrivent à montrer le rôle du coût du logement. En intégrant dans un modèle de migration un coût du logement estimé par une équation de caractéristiques individuelles, plutôt qu'un indicateur issu du marché foncier, on montre, sur données états-uniennes, que la probabilité de choix d'une destination se réduit avec l'augmentation du coût du logement [88]. Le processus de périurbanisation, très récent en République Tchèque, est devenu un facteur majeur du dynamisme démographique. Ici, le statut social est l'élément principal qui détermine les motivations résidentielles contrairement à la France où les travaux montrent que la position dans le cycle de vie et l'origine géographique jouent un rôle essentiel. L'impact des migrations résidentielles sur la composition sociale et la démographie du périurbain reste modéré [123, 424].

A.2.2. Incidence du développement résidentiel sur l'environnement

Plusieurs travaux en économie de l'environnement éclairent l'analyse de l'incidence du développement résidentiel sur l'environnement. Dans le cas du réchauffement climatique, la prise en compte de la multiplicité des polluants et de leurs corrélations globale ou régionale permet d'étendre l'analyse des instruments de politique publique. On montre ainsi qu'une spécification incomplète des modèles environnementaux peut aboutir à la mise en place d'instruments aux résultats contre-productifs voire dangereux [146, 147]. L'impact environnemental du développement économique est mesuré en utilisant un estimateur bayésien sur données de panel. Plusieurs formes fonctionnelles, plus ou moins proches des courbes de Kuznets, sont mises en évidence en comparant les niveaux d'émissions de GES et les revenus de 1959 à 2001 dans plusieurs états européens et non européens [86, 175]. L'examen de l'équation de demande en eau, pour la ville de Milan de 1950 à 2001, permet d'affirmer que la

consommation est impactée par la modification sectorielle et technologique de l'économie et par le climat, tandis que le revenu des ménages n'a pas d'effet [153].

A.2.3. Marché du travail, dynamique des activités et des emplois

Les caractéristiques des marchés du travail ruraux suivent les dynamiques de transformation des campagnes. D'abord adossés à l'agriculture, avec une frange manufacturière paternaliste, ils se sont diversifiés et spécialisés sous l'effet de la division spatiale du travail. Aujourd'hui leur structuration passe d'abord par leur articulation à l'armature urbaine [275]. Pour autant, des spécificités persistent. Ainsi, l'accès à la formation continue en entreprise est moins fréquent dans les firmes rurales qu'urbaines. Dans ces dernières, l'accès se dégrade avec l'augmentation de la densité des marchés locaux du travail [164]. Les trajectoires professionnelles des jeunes salariés, sur le marché du travail agricole, suivent pour partie les schémas observés dans d'autres secteurs : les plus qualifiés ont une plus forte probabilité de stabilité professionnelle. Pour l'autre partie, la grande saisonnalité du secteur conduit à une instabilité des statuts, avec des trajectoires de « saisonniers permanents ». Dans ce cas, la probabilité de trouver un emploi augmente avec le nombre d'emplois temporaires déjà amassés dans sa carrière [44, 27, 28, 414].

Les liens associant croissance de l'emploi et croissance de la population font l'objet d'une analyse sur données danoises. La croissance des emplois dans les industries agro-alimentaires favorise localement la croissance de population en revanche elle n'est pas spécifique des espaces ruraux et elle n'a pas d'effets sur la croissance des secteurs industriels et tertiaires [194]. En France, le recul des activités traditionnelles rurales (agricoles et agro-alimentaires) laisse place à une économie présentielle prépondérante en termes d'emploi [101, 124]. Par exemple, le développement touristique est conditionné par l'attractivité touristique elle-même dépendante de la répartition spatiale des aménités [423]. La croissance globale du secteur présentielle est indiscutable et dépend de la demande des ménages. Cependant, la différenciation selon les activités conclut à de faibles interactions entre secteurs présentiels et productifs et à des effets positifs de la présence d'aménités [391, 526].

Enfin, plusieurs contributions alimentent le débat public sur l'égalité des territoires. Alors que les moteurs de la croissance économique restent urbains [81B, 301], les dynamiques démographiques périurbaines et rurales montrent que les processus d'agglomération s'infléchissent au profit de nouvelles géographies économiques et sociales [51B], avec des caractéristiques et des enjeux différenciés pour les espaces ruraux [403]. L'identification des ruptures territoriales rurales [82B] permet de prolonger la réflexion sur les disparités socio-spatiales et les inégalités sociales [397, 398, 408, 422].

A.3. Politiques publiques territorialisées et organisation territoriale de l'action publique

A.3.1. Évaluation des politiques publiques territorialisées

Les caractéristiques spatiales et socio-économiques sont déterminantes pour expliquer les différences d'efficacité des politiques publiques d'un territoire à l'autre. Pour les pôles de compétitivité [79], on montre à l'aide d'une typologie originale que la diversité des financeurs et le degré d'ouverture à l'international conditionnent le niveau de compétitivité et la performance à l'export. La trajectoire de développement territorial dépend de la capacité des acteurs à articuler les réseaux personnels, professionnels et politiques [61]. Les caractéristiques spatiales et socio-économiques ont également une influence sur le choix de la thématique de développement des pôles d'excellence rurale [96]. Par ailleurs, la politique régionale européenne, à travers l'objectif 1, concernant les régions en retard de développement, a une efficacité différenciée selon le potentiel de croissance des régions concernées, les régions à plus fort potentiel de croissance bénéficiant d'un gain de croissance de 0,6 % alors que les régions à faible croissance n'ont bénéficié d'aucun gain de croissance [70]. Les « territoires de projet », dont le programme européen LEADER est emblématique, constitue en ce sens un renouvellement de l'action publique, qui tient mieux compte des déséquilibres territoriaux, mais remet en cause la fonction redistributive des politiques publiques à destination des espaces ruraux [66].

Une réflexion destinée à améliorer les méthodes d'évaluation des politiques publiques se poursuit par ailleurs au CESAER, en recourant à la philosophie morale et politique [179], pour constituer un référentiel destiné à l'évaluation de la politique rurale française, ou aux approches pluri-disciplinaires d'« *evidence-based policy* », pour améliorer la prise de décision publique [217, 30].

A.3.2. Organisation territoriale de l'action publique

Le changement le plus significatif dans l'organisation territoriale française au cours des vingt dernières années est certainement la généralisation progressive de l'intercommunalité à fiscalité propre à tout le territoire. Si elle n'a pas modifié le niveau des dépenses communales, ni les mutualisations des dépenses entre communes membres d'un même regroupement [45], la coopération intercommunale a entraîné une augmentation des taux de taxe professionnelle prélevés par les communes [37], principalement expliquée par une modification de la concurrence fiscale. Pour la première fois, les mécanismes qui affectent les taux d'imposition d'équilibre dans ce type d'organisation territoriale à deux échelons ont été identifiés, et l'on montre qu'une réduction du nombre de structures intercommunales entraîne une augmentation des taux prélevés par les structures intercommunales et une réduction des taux municipaux [71]. Enfin, la coopération intercommunale augmente la variété des biens et services publics proposés, et ce d'autant plus que les territoires sont densément peuplés [136]. Ce phénomène correspond à un fait stylisé connu dans la littérature sous le nom d'« effet zoo ». L'intercommunalité n'a cependant que peu remis en cause la légitimité de l'échelle d'action publique des autres échelons, comme pour les pays [48].

La répartition des compétences, de la fiscalité et des transferts financiers entre les différents échelons de collectivités joue un rôle déterminant dans l'efficacité des décisions publiques. En effet, la décentralisation des dépenses publiques réduit la taille du secteur public alors que la décentralisation des recettes fiscales, au contraire, l'augmente [166]. Par ailleurs, une départementalisation de la sécurité sociale conduirait à des disparités territoriales fortes [396]. Les mécanismes de péréquation autofinancés doivent par ailleurs être privilégiés aux autres mécanismes de péréquation [160], la concurrence fiscale entre les collectivités n'étant pas suffisante pour décourager les comportements opportunistes de collectivités de niveau inférieur [161]. Enfin, l'autonomie fiscale des communes peut conduire à des rentes d'agglomération fiscales dans le cas des communes urbaines [163].

B. Agriculture et IAA, leurs liens à l'espace et à l'environnement - axe AIAA

L'axe AIAA étudie les liens que le secteur agricole et les industries agroalimentaires entretiennent avec le territoire ainsi que l'impact de leurs activités sur l'espace et l'environnement, au travers de l'étude du foncier, des ressources en eau ou encore de l'énergie. Concernant l'agriculture, plusieurs questions sont posées : les objectifs de production agricole et de préservation de l'espace et de l'environnement sont-ils compatibles ? Comment les politiques agricoles ont-elles intégré les objectifs environnementaux ? Comment réguler la concurrence entre usage agricole et préservation de l'environnement ? Concernant le secteur agro-alimentaire, on propose d'analyser les échelles géographiques auxquelles s'organisent les activités - en particulier les innovations. Les caractéristiques des territoires sur lesquelles les entreprises de la filière agro-alimentaire coopèrent sont également approfondies. En outre, cet axe s'interroge sur l'impact des facteurs territoriaux, tant du point de vue des consommateurs que du point de vue des producteurs sur la performance des circuits courts.

B.1. Agriculture et gestion durable des ressources

L'exploitation agricole est au centre de différents enjeux environnementaux mis en évidence depuis longtemps par les politiques d'environnement (Directive nitrates de 1991) et pris en compte de manière marquée plus récemment par les politiques agricoles (réforme de la PAC de 2003 puis 2013). Les travaux de l'unité relatifs aux activités agricoles portent sur la prise en compte plus systématique de cette dimension environnementale.

B.1.1. Une difficile intégration des objectifs environnementaux et territoriaux dans les politiques agricoles

Les travaux menés au CESAER en matière de politiques agricoles portent sur une analyse critique du processus de territorialisation de la politique de développement agricole et rural du second pilier de la PAC [111, 254]. La généralisation de cette territorialisation à travers les politiques dites de « territoire de projet » (pays, LEADER) est également interrogée dans son efficacité et ses limites [66]. Ces travaux ont servi de base à l'analyse de l'intégration d'objectifs environnementaux dans les politiques historiques de régulation des marchés et de soutien des revenus agricoles.

Plus particulièrement, le rôle joué par certains acteurs britanniques (scientifiques, acteurs associatifs,...) dans l'utilisation de la notion de bien public contribue aujourd'hui à remettre en cause le compromis européen fondateur de la politique agricole. Ce projet de réforme radicale de la PAC, qui s'est incarné pour le cas anglais dans une alliance entre environnementalistes et propriétaires fonciers, n'a finalement pas été retenu dans la réforme de 2013, qui maintient les aides directes comme principal outil d'orientation de l'agriculture [13]. Les implications en termes de bien-être qui peuvent apparaître lors de l'intégration d'objectifs environnementaux aux politiques territorialisées françaises comme celles de l'agriculture et de l'approvisionnement en eau peuvent être conséquentes. Le poids accordé aux bénéfices environnementaux par chacune des politiques joue un rôle essentiel dans l'ampleur des inefficacités générées [83].

B.1.2. Objectifs productifs des exploitants versus objectifs environnementaux

Des travaux sur la performance et l'efficacité technique des exploitations agricoles [72, 140] ont servi de base pour développer plusieurs recherches sur la mesure des performances environnementales et énergétiques des exploitations agricoles. L'ensemble de ces travaux se posent la question des possibles concurrences et conciliations entre les objectifs productifs agricoles et environnementaux.

Plus précisément, certains travaux consistent à prendre en compte explicitement les *outputs* indésirables dans la modélisation des fonctions de production pour évaluer l'éco-efficacité du secteur laitier réunionnais [29, 64]. Les résultats indiquent une possible marge de progression significative de l'offre de la quantité de lait sans préjudice supplémentaire à l'environnement. Parallèlement, en privilégiant une meilleure gestion de l'environnement, l'analyse aboutit à une forte diminution possible des quantités globales d'*outputs* indésirables sans pour autant diminuer la production laitière actuelle. Un autre travail s'intéresse à la performance énergétique d'exploitations agricoles de la région Centre spécialisées dans la production de céréales et oléo-protéagineux [32]. Efficacité coût et efficacité énergétique sont mises en parallèle en utilisant le contenu énergétique des *inputs* à la place de leur prix. Ceci permet de décomposer l'efficacité énergétique en une efficacité technique et une efficacité allocative et de montrer les possibilités de conciliation et de concurrence entre performance productive et performance énergétique. Appliqué à l'exploitation forestière et l'atténuation du changement climatique, il semble pour l'heure impossible de trancher sur la conciliation ou la concurrence des objectifs de production et environnementaux à long terme : l'impact du changement climatique sur la croissance forestière pourrait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, et les connaissances actuelles sur cet impact sont trop parcellaires pour apporter un éclairage utile [3, 26].

B.1.3. Politiques environnementales et usage des sols

Un ensemble d'autres travaux relatifs à la répartition spatiale des productions agricole [160] ont été mobilisés pour étudier l'influence de l'accentuation des exigences environnementales en matière de nitrates sur l'agglomération spatiale des élevages porcins bretons. La régulation environnementale sur l'épandage du fumier accentue le rôle joué par les *spillovers* spatiaux dans les processus d'agglomération des élevages porcins bretons via l'incitation à s'agglomérer pour le traitement et le recyclage du fumier qui ne peut pas être épandu [103].

Un certain nombre d'autres travaux portent sur la gestion des ressources naturelles spatialisées (eau et sol). Ces travaux ont pour point commun de s'intéresser aux moyens de réduction de la concurrence entre usages agricoles des sols et usages de préservation des ressources en eau. Dans une analyse théorique du rachat de terres à des fins de préservation de la qualité de l'eau, un premier travail prend explicitement en compte l'hétérogénéité de la terre, autant du point de vue des différentiels de valeur pour l'agriculture, que pour la protection de la ressource en eau [2]. Plusieurs stratégies de sélection des sites à préserver en sont alors analysées en faisant varier l'information disponible. Il est démontré qu'une information partielle ne permet pas toujours de faire de meilleurs choix comparativement à l'absence d'information. D'autres travaux intègrent un usage de préservation qui ne repose pas sur le rachat de terres mais sur une modification des pratiques agricoles, notamment en matière d'utilisation de pesticides [50, 113]. La question des impacts agricoles sur la ressource en eau se pose également en termes quantitatifs. La concurrence pour l'usage du sol se traduit alors en partie par une concurrence pour l'usage des ressources en eau. Appliqué aux cas de la Crau dans les Bouches-du-Rhône [51] et de la Sorme en Saône-et-Loire [18] où usages industriels, urbains et agricoles du sol et de

l'eau s'entrecroisent, un ensemble de travaux portent sur la définition du territoire adapté pour gérer l'eau dans un contexte de concurrence d'usage des ressources naturelles.

B.2. L'agriculture, les IAA et le territoire

Plusieurs recherches analysent parallèlement les liens entre innovation et territoire dans le secteur de l'agroalimentaire. Sur la période, les facteurs de durabilité des systèmes alimentaires et les stratégies d'innovation environnementale des entreprises ont été particulièrement étudiés.

B.2.1. Stratégie d'innovation des entreprises agroalimentaires et lien au territoire

L'innovation est développée en coopération par les entreprises de l'agroalimentaire, de manière conséquente pour les procédés et à un degré moindre pour les produits [23]. Le choix du partenaire de coopération est en réalité peu lié à la proximité géographique, les entreprises privilégient la recherche des compétences les plus appropriées à leur projet. Leurs réseaux de coopération sont donc majoritairement nationaux, et ensuite régionaux. Mais ce choix est fonction également des caractéristiques des entreprises. La détention d'un potentiel interne de R&D et l'appartenance à un groupe sont deux variables majeures intervenant dans l'étendue de l'échelle géographique de coopération. Les entreprises combinent ainsi proximité géographique et organisationnelle dans leurs coopérations [105].

Les entreprises localisées en zones rurales sont souvent décrites comme défavorisées en matière d'innovation et de capacités à coopérer, elles auraient plus de difficulté à trouver des partenaires de coopération et ainsi à accéder aux compétences complémentaires de celles qu'elles détiennent. Or, sur 3 régions françaises, le comportement d'innovation des entreprises ne diffère pas selon leur localisation rurale/urbaine ou périurbaine, mais résulte essentiellement de stratégies organisationnelles et de positionnement marché [59]. Il existe des types d'entreprises reliés à des types d'espace. L'espace périurbain comprendrait plus d'entreprises peu innovantes technologiquement mais exportatrices, l'espace urbain inclurait des entreprises semi-artisanales peu innovantes et avec un marché régional. Enfin, les plus grandes entreprises sont plus souvent intégrées dans des groupes, elles innoveraient y compris en coopération et sont localisées dans tous les types d'espaces. Les entreprises de cette classe ne sont pas défavorisées par une localisation en zone rurale. Outre l'analyse des caractéristiques spatiales sur la propension à innover, d'autres facteurs financiers (disponibilités de financement interne et externe) ou non financiers (manque de personnel qualifié, manque d'informations sur les marchés, domination des entreprises établies...) ont été analysés. Ils apparaissent clairement faire obstacle à l'innovation et pénalisent la productivité et la croissance des entreprises [22, 23].

B.2.2. Stratégies d'innovation environnementale et durabilité des systèmes alimentaires

L'implication des industries agroalimentaires dans la mise en place de démarches d'innovation environnementale est centrale pour la performance environnementale globale pour la société. Toutefois, la relation entre innovation environnementale et réglementation est-elle *win-win*, comme l'affirme Michael Porter qui insiste sur le fait que la plupart des entreprises seraient capables de tirer profit de la hausse des contraintes réglementaires ? L'hypothèse de Porter n'est pas validée [104]. Un tiers seulement des entreprises en agroalimentaire innove avec un bénéfice environnemental, bien que toutes soient confrontées au même niveau de réglementation.

Dans les filières viticoles bourguignonnes, d'autres éléments que la taille concourent à une plus grande prise en compte des enjeux liés au développement durable [22]. Ainsi, de petites entreprises qui ont expérimenté la distribution de leurs vins (notamment à l'export) et délégué certaines fonctions à des prestataires logistiques peuvent également s'avérer performantes d'un point de vue de la logistique durable et de la performance économique. Mais la généralisation d'innovations accompagnées d'un bénéfice environnemental se heurte à divers obstacles (accroissement du nombre de metteurs en marché, fort individualisme qui s'oppose à la mutualisation de la logistique), et le développement de la vente en bouteilles par les viticulteurs entraîne la multiplication d'envois de vins en petites quantités, néfastes en termes environnementaux.

B.2.3. Circuits courts de proximité, filières sous signe de qualité et développement durable du territoire

La question de la reconstruction de systèmes alimentaires à un échelon local se pose davantage depuis un certain nombre d'années. Différents travaux se sont interrogés sur l'impact des modes de commercialisation et de distribution des produits agricoles sur la durabilité des systèmes. Du côté de la vente en circuits courts, on montre que les facteurs influençant l'exercice d'une telle activité dans les exploitations agricoles sont de deux ordres : interne au secteur agricole (dimension économique des exploitations et types d'agriculture, qualité des produits, association à une activité d'agrotourisme et de prestation de services, caractéristiques des collectifs de travail...) et externe (caractéristiques des marchés) [34]. D'autres travaux interrogent sur la capacité de certaines alternatives telles les filières sous SIQO, filières qui sont inscrites dans des territoires ruraux à répondre au besoin des consommateurs [12, 78, 99]. L'existence de telles filières contribue-t-elle à des achats de proximité par les consommateurs ? L'achat de fromage AOC est plus fréquent par les résidents de la zone de production [108]. A distance de cette zone, la proximité cognitive peut suppléer [109]. Toutefois, l'effet des SIQO sur les décisions d'achat n'est pas univoque [108, 109]. Les filières sous SIQO semblent donc insuffisantes pour assurer la durabilité économique des territoires.

C. Groupes sociaux et mondes ruraux - axe GSMR

Les recherches sociologiques sur les groupes sociaux résidants dans les espaces ruraux se sont fortement développées depuis 2010, avec un renforcement des études consacrées aux agriculteurs et aux ouvriers. Mais un élargissement des recherches s'est progressivement opéré avec la réalisation d'études sur d'autres catégories de la population rurale, du côté essentiellement des classes moyennes et supérieures (petite-bourgeoise culturelle, cadres d'entreprise, bourgeoisie agricole, fonctionnaires, etc.). En plus de cette première dynamique, la reconfiguration du CESAER liée à l'arrivée des sociologues du SAD a permis de redéfinir dès 2013 les thématiques de l'axe en joignant les deux projets initiaux (normes, institutions et pratiques des mondes agricoles, politisation et encadrement des classes populaires pour le CESAER ; changement de pratiques en agriculture, modèles professionnels et transitions agroécologiques, institutions du développement agricole pour le LISTO). Loin d'avoir bouleversées les dynamiques autour de l'étude des groupes sociaux dans les mondes ruraux, les recherches des sociologues du SAD en renforcent plusieurs dimensions, en particulier celles du volet agricole et des mobilisations collectives autour des enjeux ruraux. L'axe a donc été recomposé autour de trois thématiques transversales qui structurent aujourd'hui le bilan présenté. Ce remaniement a permis de porter des regards pluriels sur nos objets d'investigation, de démultiplier les méthodologies, tout en affirmant notre souci commun de développer une sociologie attentive à l'inscription spatiale des phénomènes sociaux. En étudiant les groupes sociaux et leurs rapports aux institutions dans les espaces ruraux principalement en France, les recherches menées au CESAER croisent l'analyse des pratiques et celle des normes. Elles relèvent d'une pluralité d'approches (ethnographie sociologique, socio-histoire, analyse de réseau, sociologie pragmatiste, etc.), avec l'analyse localisée comme socle commun. D'un point de vue méthodologique, ces recherches mobilisent essentiellement les outils de l'enquête de terrain (ethnographie, analyse de réseaux), mais aussi ceux de l'histoire (archives).

C.1. Structuration sociale et territoires

L'appartenance locale est un élément central dans la structuration différenciée des groupes sociaux, notamment pour les classes populaires, particulièrement démunies en termes de capitaux économiques et culturels, mais parfois en position de tirer des ressources distinctives de leur inscription dans des réseaux sociaux locaux [1, 207, 248, 48B]. Tout un pan des recherches étudie comment les groupes sociaux sont localisés selon les espaces ruraux, périurbains et urbains. A l'inverse d'une sociologie rurale qui serait focalisée uniquement sur des contextes ruraux et des objets construits comme leur étant propres, la démarche cherche à saisir la dimension territoriale des styles de vie sociaux dans des configurations variées [44, 93, 225, 227]. Une réflexion particulière s'est développée autour de la spatialisation des frontières de classes selon les pratiques résidentielles, culturelles ou professionnelles [46, 76, 177, 233, 251]. La différenciation des groupes sociaux est ainsi saisie dans des contextes locaux, dans le cadre d'une réflexion sur la différenciation des espaces et sur les évolutions des mobilités résidentielles depuis les années 1970. Il faut souligner que la singularité des situations rurales et

périurbaines peut d'autant plus être analysée qu'elle est mise en relation avec les cas urbains, y compris pour ce qui concerne les agriculteurs et le travail de la terre.

Concernant les groupes agricoles, et contre une vision isolationniste de ces groupes, une réévaluation de la position sociale des agriculteurs a été conduite, à travers l'analyse de leur capitaux économiques et de leurs modes de vie contemporains. Les agriculteurs sont replacés à la fois à l'échelle des espaces sociaux localisés et dans la structure sociale nationale [237]. Selon l'évolution des marchés agricoles, du jeu de la massification scolaire, certains groupes s'élèvent socialement dans un processus d'embourgeoisement [427], quand d'autres poursuivent leur paupérisation, avec parfois des situations de fortes souffrances sociales illustrées par un taux important de suicide [40].

En parallèle de ces travaux sur les agriculteurs et en dialogue direct avec eux, les recherches sur les ouvriers résidant dans les espaces ruraux et périurbains se sont renforcées, sous l'angle en particulier de la transformation de leurs conditions de travail ainsi que des recompositions culturelles et politiques à l'œuvre [428, 430]. Cette exploration du mode de vie des ouvriers ruraux prend en compte les mutations de leurs rapports à l'école, à la résidence et au marché de l'emploi. Elle se réalise dans une perspective relationnelle avec les autres groupes sociaux, avec le monde agricole dont ils peuvent être issus [53] ou avec les professions intellectuelles qui les encadrent [85]. Elle s'inscrit dans une réflexion générale sur les transformations contemporaines des classes populaires en France, qui se traduit par une participation à des publications de référence sur cet objet au-delà du cas des espaces ruraux [82, 2B]. Une première extension vers d'autres groupes sociaux s'est engagée, sur le petit patronat [107], les instituteurs [24] ou encore les cadres d'entreprises.

C.2. Encadrement, normes et pratiques

La question de l'encadrement des groupes ruraux se pose de manière canonique pour l'agriculture, avec un maillage institutionnel et des évolutions normatives importantes entre le modèle productiviste conventionnel et le virage agro-écologique contemporain. Il s'agit de comprendre l'appropriation ou non d'innovations et de nouvelles pratiques agricoles.

Une partie des recherches a porté sur l'évolution des institutions phares de l'agriculture. Ainsi, les institutions localisées de la politique foncière (SAFER), confrontées à la course aux terres au sein d'une profession qui ne joue plus le jeu de la co-gestion locale, diversifient leurs missions et partenaires [120]. Le gouvernement du foncier par les pairs laisse place à la gestion des terres par une expertise plurielle et de moins en moins agricole [92]. Parallèlement, le modèle de l'agriculture familiale a pu s'adapter aux évolutions capitalistiques de l'agriculture conventionnelle [125]. Pour répondre à des formes agricoles alternatives, se développent alors des modalités associatives d'accès à la terre [29, 195]. L'influence de la structure du réseau de dialogues professionnels sur la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement par les agriculteurs a été enquêtée [7]. On observe que les réseaux du conseil en agriculture se sont démultipliés [38, 426], amenant en retour des reconfigurations importantes dans un champ du conseil pluriel [73] : temporalités hétérogènes dans le travail des conseillers [39] ; tension entre un régime d'action du proche et un régime du distant, entre la mise en œuvre d'un service marchand et d'un service public [395]. Au sein de celui-ci, les coopératives luttent pour faire valoir leur conception de l'agriculture durable et être reconnues en tant qu'acteur légitime de l'écologisation de l'agriculture [269]. Du côté syndical, l'érosion du pouvoir de représentation du syndicalisme majoritaire ouvre la voie à d'autres syndicats et à d'autres formes de représentation [91, 238]. Dans ce contexte d'incertitude et de transformation de l'appareil professionnel, se reconfigurent l'engagement des agriculteurs et la production des élites agricoles [278 286].

Plus inscrits dans une sociologie économique, un deuxième volet de travaux a porté sur la normalisation économique de l'agriculture [159, 313]. La longue histoire de la gestion des exploitations agricoles rappelle combien les agriculteurs sont soumis autant à des normes et des contrôles techniques grandissants [333] qu'à des normes comptables [321] dans un système marchand où s'est imposée la grande distribution [226]. Cette normalisation économique des exploitations, les valeurs et les techniques concrètes qui en soutiennent la réalisation, peut alors se comprendre dans le cadre analytique posé d'une économie de l'identification qui s'oppose à l'économie de face-à-face qui longtemps a caractérisé le contrôle bancaire de l'agriculture [169,171].

Enfin, corroborant l'analyse institutionnelle et politique du premier groupe de travaux, on a montré que les mondes agricoles sont de plus en plus hétérogènes également dans leur mode de production et de commercialisation, avec la construction sociale et historique de l'économie du luxe et du tourisme viticole [80, 144], et le développement des AMAP correspondant à des profils sociaux singuliers d'agriculteurs, plus proches de la petite bourgeoisie culturelle [54, 56]. Cette hétérogénéité croissante est aussi analysée du point de vue des formes d'innovation sociale en agriculture. Celles-ci ne sont plus seulement liées à des enjeux de production ou à des finalités économiques (« care farming », « social farming », etc.). On met en évidence comment d'autres acteurs, issus du travail social ou médical, investissent l'activité agricole [41, 75].

Les recherches sur l'encadrement des mondes ruraux ne se limitent pas aux seuls secteurs de l'agriculture, elles visent plus largement à mieux analyser le pouvoir local et les élites sociales dans les espaces ruraux à travers par exemple des enquêtes portant sur la concurrence pour l'accès à des positions d'élus [235, 95]. Les recherches révèlent notamment l'émergence, depuis les années 1970, d'un nouveau groupe disposant d'un capital culturel relativement important, qui a pris un poids prépondérant dans les compétitions politiques des bourgs ruraux dans un contexte de retrait progressif de la bourgeoisie économique et de moindre centralité de l'agriculture. L'étude du renouvellement des élites politiques locales permet de saisir l'articulation entre domination politique et domination professionnelle qui s'opère dans les milieux d'interconnaissance que constituent les territoires ruraux [20, 52]. La constitution d'une éligibilité communale et les luttes pour le pouvoir local expriment en effet des rapports de force entre groupes sociaux qui dépassent les limites strictement « politiques » du conseil municipal des bourgs, elles s'inscrivent dans des réseaux de sociabilités constituées en partie sur la scène professionnelle.

C.3. Mobilisations et engagements

L'angle d'approche relevant de la sociologie politique s'est renforcé avec une poursuite des travaux sur l'engagement, tout particulièrement en milieu rural ou autour des thématiques qui lui sont associées. Les synergies sont importantes dans la défense d'une approche ethnographique des mouvements sociaux et politiques, avec un recours à l'observation participante et à l'approche localisée. Ce qui donne d'ailleurs lieu à un travail de réflexion méthodologique sur les dispositifs d'analyse comparative des processus de politisation en milieu rural et urbain [116, 263].

Dans ce domaine aussi, la dimension territoriale est essentielle : il s'agit d'analyser la transformation des réseaux militants (syndicaux, associatifs, politiques) en lien avec les évolutions propres aux types d'espaces. Dans ce cadre, l'analyse du déclin de l'ancrage territorial du PCF s'est poursuivie, en se focalisant en particulier sur le pouvoir pris par les élus locaux au détriment des militants [230, 231]. L'étude du militantisme ouvrier s'est élargie au syndicalisme dans le contexte d'un bourg rural, avec une réflexion conjointe sur la professionnalisation syndicale et la transformation de la culture de classe des cheminots [229]. Grâce à l'arrivée des sociologues du SAD, le syndicalisme agricole est désormais plus fortement investi, sous l'angle notamment de sa reconfiguration dans un contexte d'incertitude et de transformation de l'appareil professionnel. Le syndicalisme agricole est d'abord appréhendé « par le haut », avec une analyse du positionnement défensif du syndicalisme majoritaire face à la PAC, qui montre comment un basculement du centre de gravité du pouvoir politique, du législatif vers l'exécutif, modifie fondamentalement le jeu d'influence et d'intervention du syndicalisme [121]. Mais le syndicalisme agricole est aussi appréhendé « par le bas », avec une analyse des processus de politisation ou de désengagement de la « base » qui montre comment à des trajectoires individuelles particulières répondent des contextes collectifs différents [276].

Les recherches sur les conflits d'appropriation territoriale se sont poursuivies avec l'étude des conflits autour de la chasse qui expriment une lutte autour de l'appropriation des ressources naturelles et pour l'essor de nouvelles activités de loisirs [84, 117]. Elles se sont même élargies à des contextes urbains. En effet, les mouvements sociaux contemporains font de l'agriculture et de la préservation des terres agricoles un enjeu majeur des luttes urbaines actuelles [277, 288]. Une dynamique collective s'est alors engagée pour saisir quelle place occupent l'agriculture et plus généralement le monde rural dans les mouvements sociaux contemporains et dans le renouvellement de la critique sociale. Ceci à partir de différents objets comme les mouvements de réinsertion par l'agriculture [102] ou l'engagement au sein des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) [191]. Il s'agit notamment d'analyser

comment s'opèrent des formes de dépolitisation (contrôle social, repli sur la vie privée) ou au contraire de politisation (action collective, problèmes publics, revendications, mouvements sociaux, etc.) autour de ces questions.

2.2. Rayonnement et attractivité académiques

Le bilan scientifique présenté repose sur la participation à des projets de recherche régionaux (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, Conseil régional), nationaux (ADEME, ANR, DATAR, ministères de l'Agriculture et de l'Écologie) ou européens, étant entendu que le caractère récent des programmes TRUSTEE et PEGASUS crée une dynamique de plus long terme que la seule période 2010-15. Plusieurs publications sont issues de l'accueil de trois chercheurs et de trois post-docs étrangers, et illustrent des liens établis de manière forte (avec le CORE de Louvain, les universités d'Ohio et d'Oregon et l'Institut de sociologie de Porto notamment), qui se manifestent également par les invitations à séjourner que nous pouvons recevoir. À l'échelle nationale, nous attirons des doctorants, post-docs et jeunes chercheurs issus de lieux de formation variés (AgroParisTech, EHESS, ENS, Paris 1, Paris 5, Paris 10, Rennes 1, Toulouse 1...), tout en prolongeant nos collaborations locales (accueil ou association de collègues du Centre Georges Chevrier, du Laboratoire d'Économie de Dijon (LEDi) de l'université de Bourgogne et de l'UMR Théoriser pour Modéliser et Aménager, ThéMA). Signalons à ce titre un lien particulier avec le LEDi et ses économistes spatiaux, puisqu'un atelier conjoint de doctorants a été organisé en 2014, que des séances de séminaire « CESAER-LEDi » ont chaque année été co-organisées et que depuis 2014 plusieurs collègues du LEDi assistent régulièrement à notre séminaire⁵.

Outre le séminaire d'unité et le séminaire de l'axe GSMR (qui donnent lieu à 15 animations scientifiques par an en moyenne), les colloques et journées d'études que nous organisons régulièrement (2 par an en moyenne) témoignent de notre attractivité et de notre volonté de renouveler nos collaborations scientifiques. Enfin, notre rayonnement se mesure à travers les sollicitations à participer à des comités scientifiques, de gestion ou d'organisation de colloques, observatoires ou institutions très variés.

2.3. Appui à la recherche

Au-delà de nos institutions de rattachement (instances AgroSup Dijon et INRA), plusieurs scientifiques de l'unité participent à des instances environnantes (direction de la MSH, direction du GIS AGRALE, administrateur provisoire de la COMUE « UBFC »). Au niveau national ou international, ils sont impliqués en tant qu'experts ou membres de comité de pilotage au sein de l'ANR, du CIRAD, de la DATAR, du Fonds de recherche sur la société et la culture du Québec, du CS de l'Institut de Sociologie de Porto, des ministères de l'Agriculture et de l'Écologie, de la Société Française d'Économie Rurale ou encore de Science Po Paris. Tandis que nous sommes sollicités de manière intense et diversifiée par les revues en tant que rapporteurs, plusieurs collègues participent à des activités éditoriales régulières : direction d'une collection scientifique chez l'éditeur Agone, membres de comités de rédaction de revues thématiques sur nos domaines (*Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, *Économie Rurale* ou *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*) ou de revues disciplinaires (*Innovations*, *Mouvement social* ou *Politix*).

2.4. Interactions avec l'environnement social, économique et culturel

Comme nous l'avons déjà mentionné en considérant notamment la publication d'un ouvrage collectif de vulgarisation comme fait marquant des réalisations du CESAER, une part importante de notre activité est consacrée à la diffusion de la culture scientifique. Sont à noter la publication d'un autre ouvrage (une synthèse de la collection U d'Armand Colin), la direction d'un numéro de revue de transfert (*Pour*), la publication de 23 chapitres d'ouvrages et de 58 articles dans des revues de transfert (*Futuribles*, *Informations sociales*, *INRA Sciences sociales*, *La Revue foncière*, *Metropolitiques.eu*, *Pouvoirs locaux*,...). Nous sommes régulièrement sollicités en tant que membres de comités de pilotage (GIEC, Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture), pour notre expertise en évaluation des politiques publiques (PDRH, programme Leader, projet DIVA 3 du Ministère de l'Écologie), plus

⁵ Deux enseignants-chercheurs de l'Université de Bourgogne, Catherine Baumont (PR en économie, LEDi) et Matthieu Gateau (MC en sociologie, Centre G. Chevrier) ont par ailleurs demandé leur rattachement secondaire au CESAER en 2014.

ponctuellement pour des auditions (commission de l'Assemblée nationale, services du 1er Ministre). Fin 2012, nous avons par ailleurs co-organisés au Sénat un colloque avec l'ENS et la commission Développement durable sur le thème des transformations contemporaines des espaces ruraux (publié sous forme de rapport), dans lequel nous avons largement pu faire connaître nos travaux (cf. annexe 6.3 pour une liste complète). Parallèlement à une soixantaine de communications auprès de publics variés (associations, Chambres d'agriculture, DRAAF...), une quarantaine d'interventions dans les médias ont par ailleurs été réalisées, qu'il s'agisse de presse écrite (régionale ou nationale : *L'Humanité*, *Mediapart*, *Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *Rue 89*, *Télérama*...) ou radiophonique et audiovisuelle (*France Culture*, *France Inter*, *France Info*, *LCP Public Senat*, *Radio Suisse Romande*, radios locales).

Un autre support de diffusion de nos recherches consiste en la vente d'Odomatrix, logiciel de mesure de l'accessibilité routière. Cet outil, commercialisé par INRA Transfert, est utilisé par de nombreux acteurs publics ou privés (ministères, collectivités territoriales, bureaux d'études, chercheurs, etc.).

3. Implication de l'unité ou de l'équipe dans la formation par la recherche

3.1. Intitulé de l'école doctorale

L'unité relève jusqu'à présent de l'école doctorale LISIT (Langages Idées Sociétés Institutions Territoires, ED 491) de l'Université de Bourgogne, et, à partir de 2016, de l'école doctorale DGEP (Droit, Gestion, sciences Economiques et Politiques) de la COMUE « Université Bourgogne-Franche-Comté ».

3.2. Mentions de masters auxquelles l'unité apporte une contribution significative

Les enseignants-chercheurs de l'unité assurent l'essentiel de leurs enseignements dans les formations d'ingénieurs et les quatre mastères spécialisés d'AgroSup Dijon (ACTERRA, CCIV, MESB et MIP⁶). Les EC et chercheurs du CESAER interviennent par ailleurs significativement dans les parcours professionnels des masters 2 co-habilités d'AgroSup Dijon avec l'université de Bourgogne (EGT, ERE, GIAA⁷). Quelques chercheurs de l'unité interviennent régulièrement dans d'autres écoles d'ingénieurs (ENSAE à Paris ou ENSAI à Rennes). Si ces masters et leur parcours préparent naturellement à l'insertion en milieu professionnel, ils n'interdisent pas pour autant la poursuite en thèse.

En matière de formation à la recherche proprement dite, outre Stéphane Blancard, co-responsable du **Master 2 Économie et Gouvernance des Territoires** (ci-après M2 EGT), sept membres du CESAER (chercheurs et EC) participent régulièrement à cet enseignement (plus de 80 h par an depuis plusieurs années). Le M2 EGT est d'ailleurs adossé au CESAER et au LEDi, le Laboratoire d'Économie de Dijon (UMR 6307 CNRS-U 1200 Inserm). Ce M2 vise à fournir aux étudiants un socle de connaissances théoriques et méthodologiques approfondies en économie (économie des espaces ruraux et périurbains, économie de l'environnement, évaluation des politiques publiques), en économétrie spatiale et géographique, pour les principaux enseignements concernant les membres de l'unité. Le but est d'aider à la compréhension des mécanismes économiques des dynamiques à l'œuvre sur le territoire ou encore d'aider à la définition de stratégies locales de développement des territoires en termes d'aménagement. Outre les interventions en face à face, l'implication va de la conception complète de modules de formation à l'encadrement de mémoires (un en moyenne par an). Pour le CESAER, le M2 EGT offre des possibilités de recrutement d'étudiants en thèse même si au sein de l'unité la provenance de nos doctorants est diverse. À terme, il est prévu la mise en place d'un double diplôme entre le M2 EGT et l'une des dominantes d'économie et de sociologie de la dernière année de formation à AgroSup Dijon, afin de favoriser davantage la poursuite en thèse des élèves-ingénieurs de l'institut.

Au-delà du campus bourguignon, les chercheurs interviennent régulièrement dans des masters recherche sous la forme :

⁶ ACTERRA : Action publique pour le développement durable des territoires et de l'agriculture ; CCIV : Connaissance et Commerce International des Vins ; MESB : Sciences et management de la filière équine ; MIP : Management de la performance industrielle des industries laitières.

⁷ EGT : Économie et gouvernance des territoires ; ERE : Espace Rural et Environnement ; GIAA : Gestion des industries agroalimentaires.

- d'animation de séminaires comme dans le Master *Pratiques De l'Interdisciplinarité en sciences sociales* (PDI) de l'EHESS-ENS ;
- de cours dans le *Master in Geography and Spatial Planning* de l'Université du Luxembourg ;
- d'encadrement de mémoires de M2, principalement dans le Master PDI de l'EHESS-ENS, plus ponctuellement dans d'autres : *Économie de l'Environnement et des Ressources Naturelles* de Toulouse School of Economics ; *Sociologie Politique* de l'université de Lyon 2.

Pour les sociologues de l'unité, un lieu privilégié d'intervention dans la formation par la recherche est le Master PDI de l'EHESS-ENS, duquel sont issus quatre de nos doctorants. Tandis que trois séminaires ont été organisés dans ce cadre par des membres du CESAER (séminaires « Interactions bancaires et calcul économique », « Logement », et « Histoires d'enquêtes. Pratiques, carrières et divisions du travail scientifique »), le séminaire de l'axe GSMR « Sciences sociales en pratiques : les mondes ruraux » peut être validé par les étudiants du M2 PDI dans le cadre de leur formation par la recherche.

3.3. Participation à la gestion des masters et des écoles doctorales

L'implication des membres du CESAER s'étend au-delà de ces masters. Elle concerne :

- la participation au Conseil de l'ED LISIT de l'Université de Bourgogne ;
- l'expertise de dossiers de financements de thèses ou post-docs par l'ED d'AgroParisTech, différents conseils régionaux ou LabEx ;
- l'animation de séminaires scientifiques et méthodologiques dans les écoles doctorales (LISIT, EHESS-ENS, Sciences Po Paris).

3.4. Thèses soutenues ou en cours

Sur la période 2010-2015, douze thèses dirigées ou co-encadrées par des membres du CESAER ont été soutenues. Elles ont pour l'essentiel porté sur les thématiques phares du laboratoire : l'organisation et la dynamique (des activités, des emplois...) dans les espaces ruraux et périurbains, la politique agricole, l'évaluation des politiques publiques. Conformément aux orientations prises par l'unité, les thèses en cours (23 au total) couvrent davantage la question des inégalités socio-spatiales et prennent appui sur les compétences des derniers recrutements pour intégrer les enjeux environnementaux ou de développement durable dans les travaux. Elles ont également vu émerger plus de travaux de thèse en sociologie (par exemple, sur les fractions agricoles précarisées, sur l'encadrement de la profession ou la structuration sociale de villes moyennes) bien aidés par la soutenance d'HDR de quatre chercheurs du laboratoire depuis 2011.

À ces quatre HDR en sociologie s'ajoutent deux autres HDR soutenus en économie, soit six sur la période 2010-2015 (contre deux sur la période précédente). Outre l'augmentation du nombre d'encadrements, cela a permis un étalement de la charge jusqu'alors concentrée sur quelques chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires de l'HDR. Pour autant, plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs non HDR co-encadrent également des thèses. Le CESAER n'accueille que des doctorants financés (INRA, Région, projets nationaux et européens, ADEME, CIFRE, PUCA, organismes interprofessionnels, ministères de l'ESR ou autres, gouvernements étrangers). Inscrits pour la plupart à l'ED LISIT de l'université de Bourgogne, ils bénéficient des mêmes moyens que les membres permanents afin de réaliser leur thèse dans de bonnes conditions : enveloppe financière pour participation à des congrès et à des formations, bureaux dédiés et à proximité des chercheurs et enseignants-chercheurs, réseau et matériel informatique, logiciels et bases de données... Certains des doctorants en codirection sont localisés ailleurs qu'au CESAER. Pour autant, ils bénéficient également d'un soutien matériel et financier. La liste des thèses soutenues et en cours est fournie en annexe 6.

4. Stratégie et perspectives scientifiques pour le futur contrat

4.1. Analyse SWOT

- **Forces**
 - Originalité du thème de recherche « Espaces ruraux », qui fait de l'UMR une équipe *leader* au sein du département SAE2. Cette originalité se prolonge à travers les nouveaux objets abordés : services écosystémiques, concurrence sur l'usage des sols, transition énergétique, inégalités, ségrégation résidentielle, etc.
 - Complémentarité des apports disciplinaires sur le thème, avec la mobilisation des méthodes spatiales.
 - Internationalisation grandissante avec des financements européens, un effort de publication en anglais en sociologie et des collaborations en dehors de nos frontières.
 - Un vivier de doctorants élargi et pluridisciplinaire. Les nombreuses codirections participent du tissage de nos réseaux.
 - Coordination de plus en étroite entre l'Inra et AgroSup Dijon, notamment dans la définition des profils de poste d'enseignants-chercheurs.
 - Expertise reconnue et sollicitée par les décideurs publics (DATAR, Ministères, Région...).
- **Faiblesses**
 - Inégalité de la répartition des publications entre scientifiques toujours présente.
 - Absence d'ingénierie en montage et suivi de projets en sciences sociales.
 - Thème dynamiques d'activité dans les espaces ruraux à renforcer (en particulier, la question de la localisation des activités est délaissée).
 - Sociologie des échelles des compromis politiques en agriculture à renforcer.
 - Difficultés à s'inscrire pleinement dans un Métaprogramme INRA, mais des premiers engagements : thèse labellisée MP ACCAF sur l'analyse économétrique des impacts du changement climatique sur l'agriculture (co-encadrement UMR Economie publique / CESAER, démarrage en septembre 2015) ; Conférence *Localisation des productions agricoles et production de services écosystémiques* financée par le MP EcoServ en novembre 2015).
- **Opportunités**
 - La candidature I-SITE portée par la COMUE UBFC : le CESAER est partie intégrante du domaine d'excellence « Territoires, Environnement, Aliments ».
 - Liens à la MSH, aux laboratoires LEDi, ThéMA, au centre G. Chevrier.
 - Liens entre recherche et enseignement : nouveaux objets abordés doivent permettre des interventions élargies dans l'enseignement à AgroSup Dijon.
- **Menaces**
 - Le renouvellement de la moitié de l'effectif de scientifiques en cinq ans induit un risque de perte de cohérence. Notre réorganisation (projet ci-après) vise à y répondre.
 - Financements régionaux en baisse (bourses de thèses notamment).
 - Une activité d'expertise susceptible de souffrir du départ des principaux contributeurs.
 - Une prise de responsabilité au niveau national du dernier DR en économie.

4.2. Le projet général

Depuis sa dernière évaluation en 2010, le CESAER est organisé en trois axes de recherche : ERAT, AIAA et GSMR. Dans une période de transition, cette organisation avait pour but de répondre à deux enjeux principaux : la structuration des travaux de sociologie des espaces ruraux ; la volonté de donner

toute sa place à l'analyse des enjeux agricoles dans l'étude des espaces ruraux et, symétriquement, d'introduire la dimension territoriale dans l'analyse de l'agriculture.

Ces deux objectifs nous semblent avoir été largement atteints. D'une part, la « sociologie des mondes ruraux » telle que défendue et pratiquée au CESAER bénéficie aujourd'hui, à travers l'axe GSMR, d'une notoriété nationale autour des travaux de 2 DR, 1 PR, 3 CR et 3 MC (cf. les nombreuses publications collectives - ouvrages et direction de n° de revues scientifiques - pilotées par des sociologues du CESAER). L'existence de cet axe à base disciplinaire a par ailleurs permis la bonne intégration des collègues LISTO en janvier 2013. D'autre part, l'existence de l'axe AIAA a largement favorisé le renforcement de la dimension spatiale dans les analyses de l'agriculture et des IAA. Parallèlement, l'obtention du contrat européen TRUSTEE (basé sur l'analyse des liens entre développement économique, usage des sols et services écosystémiques) permet non seulement d'introduire pleinement les enjeux agricoles dans l'analyse des espaces ruraux, mais aussi de mettre en place de nouvelles collaborations entre collègues économistes.

Pour les années 2017-2021, notre projet tient compte de ces acquis et inflexions. Il vise à **prolonger et renouveler la connaissance des pans économiques, sociaux et environnementaux du développement territorial contemporain**. L'analyse spatiale sera toujours au centre des démarches de recherche, mais la prise en compte de ces enjeux s'appuiera sur un élargissement des compétences mobilisées (économie et sociologie du travail par exemple) afin d'accéder à une meilleure compréhension des dynamiques des territoires. La réussite de ce projet passera par la poursuite du travail de reconnaissance académique de nos travaux, par la qualité de nos collaborations nationales et internationales, mais aussi par notre capacité à faire émerger des fronts de science à partir de nos savoir-faire.

Se donner les moyens de répondre à ce projet nécessite de tenir compte de nos faiblesses ou singularités identifiées - hétérogénéité des publiants, risque de dispersion lié à la jeunesse et au fort renouvellement de l'effectif des scientifiques - tout en favorisant le bon épanouissement de nos forces - complémentarité des apports disciplinaires, renouvellement des objets de recherche sur notre thématique, importance du nombre de doctorants. Ce faisant, le premier des choix que nous proposons consiste à restructurer nos recherches autour de **deux axes thématiques à base disciplinaire** : il s'agit de renforcer la portée de nos résultats et de notre propos général sur la base d'une rigueur méthodologique et d'une curiosité théorique nécessairement ancrées dans nos espaces académiques respectifs. L'**axe 1 Dynamiques et aménagement des territoires** regroupera ainsi les recherches en économie (gestion et géographie quantitative en complément), autour d'un questionnement centré sur les usages - productifs et non productifs - des espaces ruraux et périurbains, ainsi que sur la gouvernance de ces espaces. L'**axe 2 Groupe sociaux et mondes ruraux**, à base sociologique (géographie sociale en complément), prolonge sa dynamique en cours autour d'une compréhension de ce qui fait que ces espaces constituent des « mondes sociaux », dans une acception relationnelle attentive aux interdépendances et médiations institutionnelles. L'organisation et l'animation de ces deux axes structurants ont ainsi vocation i) à intégrer l'ensemble des recherches menées au CESAER, ii) à développer les échanges méthodologiques et connaissances théoriques ancrées dans chaque espace académique, iii) à diffuser à tous les meilleures pratiques de publication, et iv) à être les fers de lance de l'affirmation de nos savoir-faire en analyse spatiale. Pour assurer ces missions, un budget dédié à l'animation scientifique des axes sera dorénavant attribué.

Parallèlement à cet objectif d'intégration, nous souhaitons regrouper une partie de nos forces de manière transversale sur deux questions particulières : celle des **inégalités socio-spatiales** et celle **de la durabilité et des territoires**. Ces **deux thématiques transversales** auront pour rôle de favoriser la construction de nouveaux programmes de recherche sur la base d'une pluridisciplinarité entre économie et sociologie. Un tel dispositif doit permettre le croisement des regards autour de mêmes objets et de mettre à profit les connaissances disciplinaires. Des moyens internes seront alloués pour que des actions collectives soient menées (journées d'études, publications communes, réponses à appels d'offre,...).

4.3. Dynamiques et aménagement des territoires - Axe 1 DAT

La création de ce nouvel axe s'appuie sur le constat d'un accroissement des collaborations entre les membres de l'unité des précédents axes ERAT et AIAA sur des thématiques partagées. Ce constat paraît logique. Il peut être analysé comme une conséquence de la réussite du précédent projet du CESAER - qui

consistait notamment à redonner toute sa place à l'analyse de l'agriculture sur la base d'une matrice spatiale. Aujourd'hui, nous projetons de combiner ces deux axes pour davantage mettre en lumière les dynamiques croisées (agricoles, démographiques,...) auxquelles sont sujets les espaces ruraux et périurbains.

En outre, la montée en puissance des préoccupations environnementales a conduit à une inflexion des questionnements vers une meilleure prise en compte de celles-ci dans l'analyse des espaces ruraux : effet du changement climatique sur l'usage des sols, gestion des ressources naturelles spatialisées ou répartition spatiale des services écosystémiques notamment dans le souci de les concilier au développement économique des territoires.

Au-delà de ces évolutions internes, la constitution de cet axe permet de concentrer les forces sur l'étude des dynamiques rurales et périurbaines. Les recherches viseront une meilleure compréhension des transformations économiques et sociales des territoires ruraux et périurbains à travers leur analyse i) en tant qu'espaces productifs dans lesquels se développent des activités agricoles, agro-alimentaires et présentes, ii) en tant qu'espaces non productifs dédiés à la conservation des milieux naturels, à la récréation ou à l'habitat. Cette multiplication des usages de l'espace rural et périurbain a des répercussions importantes sur l'occupation du territoire et sur sa gouvernance.

Les principales questions scientifiques posées sont les suivantes :

- Quels sont les processus et déterminants des dynamiques des activités (productives ou non) et des phénomènes de migrations résidentielles ou de périurbanisation ?
- Quels sont les moteurs des changements d'usage des sols dans les zones rurales et périurbaines ? Dans quelle mesure l'augmentation des préoccupations notamment environnementales impacte-elle l'usage des sols ?
- Quelles sont les nouvelles formes de gouvernance et d'actions publiques territoriales accompagnant ces dynamiques et mutations ? Comment analyser leurs impacts ?

Les recherches de cet axe seront structurées en trois sous-axes :

4.3.1. Dynamiques spatiales des activités et des emplois

Liste des membres impliqués : Francis Aubert (PR), Jean-Sauveur Ay (CR), Aleksandra Barczak (IE CDD), Valentin Bellassen (CR), Stéphane Blancard (PR), Cécile Détang-Dessendre (DR), Delphine Gallaud (MC), Georges Giraud (PR), Mohamed Hilal (IR), Julie Le Gallo (PR), Denis Lépicié (IE), Elsa Martin (MC), Paul Muller (MC), Olivier Rat-Aspert (IR), Corinne Tanguy (MC), Marie-Hélène Vergote (MC)

Thèses en cours : Monia Saïdi, Olivier Rat-Aspert (IR)

Contrats en cours : TRUSTEE, PARI ; **Principaux partenaires :** Économie Publique (INRA), Lille Économie Management (Univ. Lille, IESEG, CNRS), SADAPT (INRA)

Les travaux menés ici chercheront à mieux décrire et expliquer les dynamiques d'activités affectant les espaces ruraux et périurbains. Nous nous intéresserons aussi bien à l'activité agricole et agroalimentaire qu'aux autres activités économiques (présentielles notamment). Comment les ressources localisées sont-elles mobilisées au service de ses activités ? Comment les activités sont-elles réparties sur le territoire ? Plus précisément, quelles sont celles qui se maintiennent, se développent ou périclitent ? Comment les entreprises des filières agroalimentaires parviennent-elles à mobiliser le territoire, en y créant des ressources pour construire et asseoir leur compétitivité ? L'ensemble de ces travaux auront pour point commun de s'intéresser au rôle des ressources locales dans le développement des activités et des emplois.

Dynamique des activités et mobilisation des ressources localisées

L'organisation spatiale actuelle des activités agricoles assure-t-elle simultanément le développement économique rural et la fourniture de services environnementaux ? Dans le cas contraire, quelle organisation le permettrait ? En prenant appui sur des outils de mesure microéconomique de la performance des exploitations agricoles, certains travaux s'interrogeront sur la nature des relations -de concurrence ou de complémentarité- entre objectif économique et objectif de fourniture de services environnementaux afin d'envisager les compromis possibles et les allocations spatiales que cela implique. En outre, parce qu'en agriculture, cohabitent gains de spécialisation et gains de diversification, la

question sera de savoir lesquels l'emportent d'un point de vue économique et environnemental. D'autres travaux porteront sur l'impact de la géographie locale (pédologie, climat, topographie, hydrographie) sur la performance économique et environnementale de pratiques agro-écologiques.

Le travail, autre ressource factorielle nécessaire à l'exercice des activités, et ses marchés locaux présentent des spécificités qu'il convient d'approfondir. Ces spécificités sont elles-mêmes le fruit de caractéristiques particulières que présente l'espace rural. Pour exemple, la faible densité de population et d'emploi limite l'offre et la demande de travail. Ici, nous nous interrogerons sur la manière dont ces particularités affectent les activités des entreprises rurales et les stratégies qu'elles développent pour s'adapter aux conditions de ces marchés. Nous étendrons l'analyse de ces marchés locaux en s'interrogeant sur les caractéristiques des emplois générés par les activités présentiels. Quelle est alors leur place dans le développement des territoires ? Plus précisément, il s'agira de caractériser les marchés du travail dans les espaces ruraux et d'identifier les dynamiques d'emplois sur le gradient urbain-rural pour, au final, déterminer le rôle joué par les emplois notamment présentiels sur les dynamiques d'activités dans les espaces ruraux.

Stratégie des acteurs des filières agroalimentaires et territoire

Quelles stratégies mettent en place les acteurs de filières agroalimentaires et comment se coordonnent-ils pour répondre aux enjeux de compétitivité et de développement durable ? Comment mobilisent-ils les ressources et aptitudes locales ? Pour répondre à ces questions, nous nous référerons aux stratégies individuelles et collectives qui s'appuient sur une base territoriale et favorisent davantage la durabilité des systèmes. Si les travaux antérieurement menés sur l'analyse des stratégies d'innovation et des démarches mises en œuvre par les acteurs seront poursuivis, ils s'enrichiront d'une prise en compte plus marquée de l'aspect environnemental. Parmi les démarches étudiées, les outils de valorisation territoriale (les signes d'identification de qualité et d'origine) seront interrogés quant à la manière dont ils peuvent être mobilisés au service d'une stratégie de développement local. Des travaux seront également menés sur les stratégies d'innovation qui sont développées par les acteurs pour modifier les circuits d'approvisionnement de la restauration collective vers des circuits de proximité. Enfin, l'occasion sera également donnée de s'interroger sur les nouvelles formes d'innovation nécessaires en réponse à la dérégulation récente dans le secteur laitier, au réchauffement climatique, aux enjeux alimentaires...

4.3.2. Mutation des usages du sol et préservation de l'environnement

Liste des membres impliqués : Jean-Sauveur Ay (CR), Aleksandra Barczak (IE CDD), Valentin Bellassen (CR), Cécile Détang-Dessendre (DR), Marion Drut (MC), Mohamed Hilal (IR), Elsa Martin (MC), Julie Le Gallo (PR), Sophie Legras (CR), Virginie Piguet (IR)

Thèses en cours : Camille Régnier, Jaune Vaitkeviciute

Contrats en cours : TRUSTEE, PARI ; **Principaux partenaires :** Agroécologie (INRA-UBFC-CNRS), Économie Publique, LEDi (Univ. Bourgogne), SMART (INRA), ThéMA (UBFC, CNRS)

Une deuxième grille de lecture des dynamiques de territoires passe par l'analyse de la diversité des usages des sols dans le gradient urbain-rural. L'ensemble des travaux qui seront menés intégreront ainsi les aspects productifs, tels que développés précédemment, mais aussi les dynamiques démographiques. Cette diversité des usages, l'ampleur et l'intensité des modifications révèlent une forte concurrence entre les fonctions résidentielles, productives et de préservation au sein des espaces périurbains et ruraux. Ces transformations s'inscrivent dans un contexte d'étalement urbain, en périphérie des villes, et de brassage démographique dans les territoires ruraux avec des flux importants de nouveaux arrivants mais également des départs. Ces dynamiques interrogent d'un côté la durabilité des villes et de l'autre l'attractivité des campagnes, à travers les questions de coût du foncier, d'accessibilité et d'efficacité environnementale. La principale question posée est la suivante : quels sont les déterminants et les conséquences des mutations d'usages des sols observées dans les espaces ruraux et périurbains dans un contexte où les préoccupations environnementales sont de plus en plus présentes ?

Changements d'usages agricoles des sols : Déterminants et impact sur l'environnement

L'enjeu de ce bloc de recherche sera d'identifier les changements d'usages agricoles des sols passés et à venir, dans un contexte de préoccupations environnementales croissantes. Il s'agira de déterminer quelles sont les sources d'évolution des usages agricoles des sols vers des usages plus respectueux de

l'environnement. Le rôle de facteurs comme les débouchés, les conditions pédo-climatiques ou les politiques environnementales sera plus particulièrement approfondi.

Afin de caractériser les déterminants spatiaux de la capacité d'un territoire à accueillir des usages agricoles « verts » du sol (par exemple, des cultures de diversification), l'élaboration de modèles économétriques permettra de tester s'il y a un effet notable et quantitativement important du contexte agro-industriel sur le choix des cultures. Il s'agira notamment de déterminer sur quel rayon chaque type d'usine (par exemple, malterie, fabrication d'aliments, bio-raffinerie) ou organisme de collecte influence le choix des cultures, et ce dans quelle proportion (en pourcentage des terres arables). Cette approche par l'aval et les débouchés viendra utilement compléter les travaux existants sur l'impact environnemental de la diversification des cultures : la possibilité de vendre la récolte est une condition évidente, mais peu étudiée, de l'implantation de nouvelles cultures. Le rôle respectif des facteurs traditionnels et de la dépendance spatiale dans la diffusion de ces usages agricoles verts pourra aussi être analysé.

Par ailleurs, des travaux seront menés sur les mutations d'usage agricole des sols liés au changement climatique et sur l'effet de ces changements d'affectation des sols sur la fourniture de services environnementaux (biodiversité, qualité de l'eau et stockage de carbone) par l'agriculture. Plus particulièrement, l'approche Ricardienne sera mobilisée pour simuler les effets du changement climatique sur l'usage agricole des terres et sur la valeur ajoutée qu'elles permettent de dégager. D'autres travaux porteront une attention particulière au rôle joué par les politiques environnementales à une échelle spatiale fine. Nous pourrions étudier l'effet de taxes ou subventions visant par exemple à rémunérer directement les services fournis. Nos simulations intégreront en outre les difficultés typiquement rencontrés par les décideurs, telles que le manque d'information sur la distribution des coûts ou l'incertitude sur les bénéfices, dans un cadre cohérent avec les choix individuels des agriculteurs.

Durabilité urbaine et dynamiques résidentielles

L'enjeu de ce thème de recherche est de décortiquer les relations complexes entre mobilité des individus et aménités naturelles. Alors que ces travaux étudieront plus spécifiquement le rôle des aménités dans les choix résidentiels, d'autres aborderont l'impact de ces choix sur les écosystèmes. La question des formes d'urbanisation dans un contexte de durabilité sera alors posée.

Quels sont les déterminants des flux migratoires ? En particulier, quel est l'impact des aménités naturelles sur les choix de localisation des ménages ? Des éléments de réponses à ces questions seront apportés par une première approche consistant à décomposer les déterminants des flux migratoires en mobilisant un modèle gravitaire incluant des externalités spatiales et des aménités naturelles. Par ailleurs, à l'aide des outils de la géographie quantitative, la construction d'une grille originale d'occupation du sol à une résolution fine permettra i) de distinguer les usages urbains, agricoles et forestiers, ii) de caractériser les gradients paysagers et iii) d'étudier l'impact des formes de peuplement sur l'offre visuelle de paysage ainsi que sur l'offre et la demande de services écosystémiques.

Cette première vague de travaux devrait donner des clés de lecture des interrelations aménités - dynamique de population. Ils seront complétés par des travaux théoriques cherchant à montrer la complexité de ces interrelations. En particulier, on cherchera à montrer comment des ménages venant s'installer dans les espaces périurbains attirés par les aménités qu'ils proposent (paysage, qualité de l'air...) peuvent finir par les dégrader. Cette double interaction attraction - dégradation sera analysée dans le cadre d'un modèle d'économie urbaine dynamique en introduisant deux types d'espaces ouverts comme le suggère la littérature sur le *land sparing* (partition entre usages de production et de préservation) et le *land sharing* (ménagement entre ces usages). Sur cette question d'effets antagonistes, entre trajectoire d'urbanisation et services écosystémiques, on cherchera à montrer que l'équilibre entre effet négatif de l'urbanisation sur la qualité de l'eau de surface (imperméabilisation, concentration des activités...) et effet positif des efforts de traitement dans ces espaces urbanisés n'est pas trivial. De la même manière, on étudiera comment les différents types de pollutions atmosphériques - d'origine industrielle ou liée aux transports - auxquels les ménages sont exposés modifient leurs décisions de localisation résidentielle et compliquent la conception d'outils de régulation environnementale à l'échelle de la ville.

4.3.3. Aménagement des territoires (politiques publiques, gouvernance)

Liste des membres impliqués : Francis Aubert (PR), Valentin Bellassen (CR), Marielle Berriet-Sollicec (PR), Marie-Laure Breuillé (CR), Abdoul Diallo (AI), Marion Drut (MC), Mohamed Hilal (IR), Julie Le Gallo (PR), Sophie Legras (CR), Denis Lépicier (IE), Elsa Martin (MC), Paul Muller (MC), Hai-Vu Pham (MC), Virginie Piguet (IR), Lionel Védrine (CR)

Thèses en cours : Jérémie Brun, Alessandra Kirsch, Catherine Laidin, Youba Ndiaye, Mathieu Sanch-Maritan

Contrats en cours : TRUSTEE, PUCA, PEGASUS ; **Principaux partenaires :** LEDi, ThéMA

Comment aménager des territoires sujets aux dynamiques d'activités et connaissant une concurrence accrue pour leur usage ? Les travaux visant à répondre à cette question analyseront plus en détails la gouvernance et les formes d'actions publiques territoriales. Il s'agira d'utiliser les outils existants de l'économie publique, voire de les repenser, pour envisager de nouvelles formes de gouvernance et d'actions publiques et évaluer les politiques publiques territoriales.

Gouvernance et actions publiques territoriales

La gouvernance territoriale, l'architecture fiscale et la réorganisation administrative et politique du territoire sont à l'agenda des pouvoirs publics. En témoigne la récente loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) adoptée en 2015. Parce qu'elle interroge sur la place des communes sur l'échiquier territorial, la coopération entre celles-ci restera un champ fécond, avec notamment une analyse des déterminants de la coopération intercommunale, à l'aide des outils développés en physique pour analyser les réseaux spatiaux. Les travaux sur l'architecture fiscale optimale s'orienteront vers la fiscalité énergétique, avec une analyse du fédéralisme énergétique caractérisé par l'empilement des taxes sur le pétrole. En s'appuyant sur l'expérience française de la vignette automobile (exemple de fiscalité à la possession), les questions de concurrence fiscale seront abordées pour alimenter les réflexions sur les outils de politique fiscale énergétique à l'agenda de plusieurs de nos voisins européens. En Allemagne par exemple, la vignette automobile entrera en vigueur en 2016.

Un autre pan des recherches concernera le secteur agricole. Dans un premier temps, l'évolution des actions publiques territoriales dans un contexte davantage marqué par un encouragement à la fourniture de biens et services environnementaux sera étudiée. En effet, la notion de biens publics qui a émergé dans les débats sur la politique agricole commune (PAC) a offert une base conceptuelle en faveur d'une rémunération des agriculteurs pour cette fourniture de biens et services environnementaux. Au sein de l'unité, elle constitue un sujet de réflexion. Ainsi, comment la prise en compte des biens publics induit-elle des changements ou innovations institutionnelles dans les orientations de la PAC ? Dans un second temps, nous nous intéresserons aux moyens de réduire la concurrence entre usages agricoles des sols et usages de préservation des ressources en eau. Il s'agira par exemple d'appliquer la littérature sur les approches *land sparing* et *land sharing* à la gestion de la pollution des eaux par les pesticides. Pour cela, dans un premier temps, les coûts et bénéfices de chaque stratégie d'intervention seront comparés à l'échelle d'un bassin versant puis, dans un second temps, une proposition de *policy mix* combinant les deux stratégies sera recherchée.

Évaluation des politiques territoriales

L'analyse des dynamiques d'acteurs autour de projets de territoire et l'évaluation des politiques publiques se poursuivront en renforçant les évaluations *ex post*. Les fonds européens LEADER versés dans le cadre de la seconde programmation 2007-2013 seront évalués à l'aune des résultats de la première programmation et de l'influence du nouveau cadre européen. Il s'agira aussi de mesurer le degré et la nature de la concurrence entre régions pour bénéficier de ces fonds européens. Les politiques territorialisées de l'emploi seront également évaluées, avec en particulier une estimation de l'efficacité sur la demande de travail de la politique d'exonération de cotisations sociales en ZRR. En outre, la relation entre le réseau de transport public, la densité de population et son impact sur les coûts des infrastructures et services publics seront estimés. Enfin, l'évaluation des politiques publiques sera étendue au cas des politiques environnementales, telles que celles régulant la pollution atmosphérique issue du trafic routier. L'étude d'instruments mis en pratique en Europe, tels que le péage urbain de Londres ou les "zones à circulation restreinte" en Allemagne, alimentera la réflexion actuellement en cours en France, et en particulier à Paris, sur les mesures de contrôle de la pollution de l'air.

4.4. Groupes sociaux et mondes ruraux - Axe 2 GSMR

La dynamique collective de l'axe GSMR doit se prolonger dans les années à venir en affinant et théorisant plus en avant les acquis descriptifs et ethnographiques : stabilisation du cadre collectif entre sociologues d'AgroSup Dijon, des départements INRA SAE2 et SAD, mais aussi développement des réseaux avec d'autres chercheurs français et étrangers faisant du CESAER une tête de pont des réflexions engagées en sociologie des mondes ruraux ; poursuite du travail de publication scientifique qui permet aujourd'hui de bien identifier le CESAER dans l'espace national, ainsi que des efforts engagés en terme de publication sur des supports internationaux. En cela, les recherches prévues s'inscrivent dans des stratégies de renforcement et de systématisation de chantiers déjà ouverts, avec un souci de généralisation des résultats par des travaux davantage quantitatifs et avec l'ambition de combler certains angles morts. Les terrains d'enquêtes travaillés seront mis en perspective avec des situations étrangères propices à une démarche comparative à même de mieux appréhender le rôle de l'État et de ses services dans les dynamiques rurales. De même, la montée des préoccupations sociales autour de l'environnement nous conduit à les intégrer plus directement dans nos approches.

Suivant cette logique de renforcement, l'organisation en trois thématiques sera maintenue.

4.4.1. Structuration des groupes sociaux

Liste des membres impliqués : Abdoul Diallo (AI), Eleonora Elguezabal (CR), Gilles Laferté (DR), Julian Mischi (CR), Nicolas Renahy (DR), Pierre Wavresky (IE)

Thèses en cours : Pierre Deffontaines, Anaïs Malié, Elie Guéraud, Quentin Schnapper, Lucas Tranchant

Contrats en cours : ANR CLASPOP, ANR PROFET, PARI ; **Principaux partenaires :** AFS (RT5), CSU (CNRS), GRIS (U. Rouen), IRIS (EHESS), ISP (Porto), UNIL (Lausanne), Triangle (Lyon)

Les enquêtes de terrains seront élargies auprès de nouveaux groupes ou sous-groupes sociaux. Une enquête a récemment été lancée sur la gendarmerie afin de produire une sociologie de ces fonctionnaires en charge de la police des espaces ruraux, fonctionnaires suivis autant sur leur scène professionnelle que personnelle, dans leurs interactions fonctionnelles comme familiales à la population locale. Une autre recherche en démarrage vise la bourgeoisie rurale dans sa diversité économique et culturelle, en complément de celles déjà menées sur la petite bourgeoisie rurale, tandis qu'une thèse analyse le pôle culturel de l'espace social des villes moyennes et qu'une autre porte sur le commerce de proximité en zone périurbaine. Du côté des classes populaires, une thèse s'intéresse aux nouveaux emplois ouvriers (logistique), mais la majorité des projets porte sur les fractions précarisées jusqu'ici délaissées dans les études du CESAER : il s'agira d'étendre les recherches à de nouvelles catégories (salariés agricoles, chômeurs, retraités, détenus, etc.) en travaillant sur diverses formes de pauvreté (surendettement, isolement social, fragilité économique, etc.) et en développant des monographies de ménages visant à appréhender les individus dans leur cadre familial.

La perspective de comparaisons internationales sera renforcée à travers en particulier le cas de l'Ukraine, du Brésil, de l'Argentine et des États-Unis. L'analyse statistique et cartographique sera mobilisée pour compléter l'approche ethnographique. Cet enrichissement des dispositifs méthodologiques vise à systématiser des résultats ethnographiques et à se saisir de nouveaux questionnements généraux qui émergent sur les logiques de ségrégation résidentielle et sur la différenciation des groupes sociaux selon les territoires. En outre, une démarche réflexive sera poursuivie : quels sont les apports de l'ethnographie, de la revisite et de l'enquête collective dans l'analyse passée et présente de la structure sociale des mondes ruraux ? La mise en place du Centre Marcel Maget (cf. annexe 3) constitue un outil de mise en perspective des enquêtes directes sur les mondes ruraux depuis les années 1960, qui doit notamment permettre de mieux comprendre comment le « développement rural » est pensé selon les contextes historiques.

4.4.2. Encadrement, normes et pratiques

Liste des membres impliqués : Claude Compagnone (PR), Eric Doidy (CR), Emmanuel Dumont (AI), Eleonora Elguezabal (CR), Nathalie Joly (MC), Matthieu de Labarre (MC), Gilles Laferté (DR), Sandrine Petit (IR), Nicolas Renahy (DR), Yannick Sencébé (MC)

Thèses en cours : Najwa Alaadrah, Barween Al-Zangana, Younes Bekkar, Nicolas Deffontaines, Jean-Baptiste Paranthoën, Elsa Pibou, Robin Villemaine

Contrats en cours : ANR PROFET, HYCCARE, IFCE, PARI ; **Principaux partenaires :** Biogéosciences (UB), CSU (CNRS), IRIS (EHESS), RiTME (INRA)

Quelles sont les capacités des institutions d'encadrement à impulser les changements sociaux, à diffuser de nouvelles normes et pratiques, notamment autour des incitations environnementales ? Cette question sera ici abordée principalement à partir des mondes agricoles et pour l'action publique locale.

Comment la reconfiguration du champ du conseil aux agriculteurs change les pratiques culturelles et la prise en compte des « objets de nature » (sols, eau, air) ? L'étude des réseaux de dialogues professionnels sera étendue dans une démarche comparative vers de nouvelles communes viticoles, en confrontant divers bassins versants. On cherchera notamment à comprendre la diversité des formes de conseil déployées et les inégalités entre agriculteurs dans l'accès à ce conseil. Comment créer les conditions d'une « justice environnementale » si les acteurs gardent des perceptions divergentes ? De même, arrivera à maturité une recherche sur les dispositifs de conseils des grandes coopératives céréalières, avec un focus sur les dynamiques du groupe professionnel des technico-commerciaux. Enfin, on s'interrogera sur les modes d'attribution du foncier (SAFER, Terres de lien...) dans la reproduction ou les changements des systèmes de production agricole. Le modèle des petites exploitations est-il encore viable et si oui, sur quelle type de production et de réseaux de distribution ?

Un deuxième objet concerne l'évolution de l'encadrement économique de l'agriculture. La normalisation économique de l'agriculture peut se comprendre comme un rapport de force entre des institutions de régulation orientées sur des perspectives économicistes et des groupes sociaux agricoles à l'ethos économique parfois dissonant. L'introduction d'une rationalité économique et managériale dans les exploitations depuis la fin du XIX^{ème} siècle, soutenue par un ensemble d'outils et de mesures, se prolonge aujourd'hui avec de nouveaux outils de gestion soutenant les changements de pratiques des agriculteurs en vue de réduire leurs intrants (médicaments antibiotiques). De même, si les rapports entre la banque et les agriculteurs sont historiquement enchâssés dans une économie du face-à-face, où l'interconnaissance et les réputations morales à l'échelle locale étaient centrales, la collecte de l'information économique a été repensée par la révolution quantitative de la banque et la mise en place d'outils informatiques standardisant l'information.

Un troisième bloc de travaux s'orientera sur la production des politiques publiques agricoles, notamment celles alternatives à l'agriculture conventionnelle. Quels groupes sociaux, organisations partisans, dispositifs administratifs, sont-ils mobilisés dans ce tournant normatif ? Une première analyse détaillera les politiques publiques sur les circuits courts. Se développeront alors des travaux sur le renouvellement des liens entre producteurs et consommateurs, avec la notion de systèmes alimentaires locaux (ou territorialisés). Pouvons-nous parler à leurs propos d'innovations sociales, d'*empowerment* ou de démocratie alimentaire ? Quelles parts prennent les organisations agricoles, les mouvements citoyens, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, la filière agro-alimentaire à cette dynamique ? Pour répondre à ces questions, nous nous intéresserons à la solidarité alimentaire territorialisée, à l'approvisionnement de la restauration collective et à l'émergence de nouvelles formes d'agriculture urbaine.

Aux côtés de ces approches de sociologie économique, de l'analyse des réseaux et de la sociologie politique, une meilleure prise en compte des apports de la sociologie du travail et des professions est prévue : au sein du monde agricole (souffrance au travail des agriculteurs, recompositions du groupe des salariés agricoles) et en dehors (transformation du style de vie et du rapport au travail des cadres d'entreprises, mutations du travail des gendarmes, contrôles des employés et travail bancaire). De même, une attention particulière sera portée aux effets de la transformation des collectivités territoriales (intercommunalité, régionalisation, etc.) et des services de l'État (gendarmerie nationale, activité agricole en milieu carcéral) sur ces populations, en termes de conditions de vie et de travail mais aussi de représentations collectives (appartenance locale, identifications sociales, etc.). Dans ce domaine, la politique du logement sera envisagée comme un moyen d'éclairer les mutations des formes d'encadrement des populations locales.

4.4.3. Mobilisations et engagements

Liste des membres impliqués : Eric Doidy (CR), Emmanuel Dumont (AI), Gilles Laferté (DR), Julian Mischi (CR), Yannick Sencébé (MC)

Contrats en cours : ANR SAGE, ANR Symbios, PARI ; **Principaux partenaires :** AgroParisTech, CEMS (EHESS), CHS (U. Paris 1), SAGE (U. Strasbourg), University of Southern California (USA), Université fédérale de Santa Catarina (Brésil)

Forts de la sociologie des groupes sociaux conduite jusqu'alors, l'étude des mobilisations collectives dans les espaces ruraux sera poursuivie (implantation locale des partis, syndicats, associations) ainsi que celle de la manière dont les enjeux ruraux (répartition et usages des terres, environnement, consommation, etc.) peuvent faire émerger des débats publics et des conflits, à l'échelle nationale et internationale.

L'analyse de la critique sociale de l'agriculture contemporaine sera développée sous le prisme des mouvements sociaux critiques du capitalisme (libertaires comme d'extrême-droite), et la promotion sociale de l'agroécologie. Dans une comparaison avec les mouvements analogues notamment aux États-Unis, et en coopération avec des collègues nord-américains, il s'agira ici d'éclairer les dimensions politiques et sociales de l'agroécologie. Au-delà des études de cas aujourd'hui bien développées, une analyse statistique sera conduite sur les agriculteurs qui s'engagent dans les circuits courts. Concernant les attitudes politiques, l'étude du déclin du PCF passera au second plan au profit d'un questionnement sur l'essor électoral du Front National dans les milieux ruraux et périurbains. Enfin, nous étudierons les conflits sociaux autour de la création du Parc National des Forêts de Feuillus en Champagne et Bourgogne, où semblent s'affronter les franges culturelles et économiques de la bourgeoisie rurale, à l'échelle locale mais aussi nationale, en laissant les classes populaires à l'écart.

L'internationalisation de l'étude des mobilisations se développe également avec une approche comparative France-Brésil. Nous conduirons une analyse critique des débats sur le modèle de développement brésilien pour l'instant tourné vers l'agro-exportation et l'urbanisation en faisant de l'agriculture familiale et du milieu rural un reliquat que les statistiques contribuent à minorer. En ce sens, le Brésil semble ignorer son identité rurale tout à l'inverse de la France. Articulée à une sociologie des lobbies, la comparaison France-Brésil sera également orientée sur les mobilisations autour de l'accès à la terre et de la régulation du foncier en référence à l'enjeu de sécurité alimentaire. Une sociologie des lobbies (représentants l'agriculture de firme versus représentants de l'agriculture familiale) sera conduite pour comprendre leur influence respective sur la définition des politiques de régulation du foncier au regard de l'enjeu de la sécurité alimentaire.

4.5. Inégalités socio-spatiales - Thématique transversale 1

La meilleure compréhension des inégalités économiques et sociales entre territoires répond à une préoccupation majeure de notre société, comme en témoignent plusieurs rapports ou ouvrages réalisés sur la période 2010-2015 par des membres du CESAER, que ce soit par exemple dans le cadre de la mission Eloi Laurent [B79, B80], du rapport PUCA [391] ou encore du dictionnaire des inégalités [B75, B76]. Cette thématique dépasse nos axes et nos disciplines, elle est naturellement fédératrice pour le CESAER. L'enjeu est ici de systématiser les forces de l'unité afin de rendre le laboratoire moteur sur les questions d'inégalités socio-spatiales dans ses institutions de rattachement, et au-delà. Que ces inégalités soient économiques, sociales ou politiques, qu'elles concernent le salaire, le patrimoine, l'emploi ou l'accessibilité des services, qu'elles impliquent des groupes sociaux, des entreprises ou des collectivités locales, nous avons à notre disposition une large palette d'outils (SIG, enquête de terrain, économétrie) pour les étudier avec des regards complémentaires.

Nous aborderons le thème des inégalités dans les dynamiques territoriales avec comme triple objectif i) le croisement des réflexions portant sur les inégalités entre les espaces d'une part et entre les populations d'autre part, ii) la combinaison des disparités économiques avec des inégalités socio-culturelles (en termes de générations, de genre, d'origine nationale, etc.) et iii) l'analyse des inégalités entre institutions politiques locales et des effets des politiques de péréquation.

Concrètement, les interactions sur cette thématique se matérialiseront par l'édition d'un *Atlas des campagnes françaises* mettant en avant leurs diversités économiques et sociales et les enjeux démocratiques et politiques qui y émergent. Un atelier de travail interne consacré à la fragmentation des territoires, qui invitera notamment à une réflexion sur la gentrification et la ségrégation de certains territoires ruraux et périurbains, sera mis en place et pourra constituer un outil de caractérisation de la répartition spatiale des groupes sociaux selon différents types de territoires. Il s'agira enfin de coordonner et valoriser les travaux menés sur les recompositions des mondes agricoles (accès à la terre, développement du salariat, inégalité environnementale, etc.) tout en favorisant davantage les recherches

déjà en cours sur la fabrication et le traitement de la pauvreté (surendettement, aide alimentaire, *care farming*, réhabilitation et réinsertion, restructurations industrielles, etc.).

4.6. Durabilité et territoires - Thématique transversale 2

Le « développement durable » est un objet que les travaux des membres du CESAER prennent de plus en plus en compte. Entre science et action publique, comment cette thématique et ses différentes déclinaisons - transition agro-écologique, services écosystémiques,... - sont-elles construites ? Comment sont-elles appropriées par les acteurs de différentes échelles (entreprises agro-alimentaires, organismes de conseil, exploitation agricole) ? Comment se diffusent-elles au sein des différents milieux professionnels et des territoires ?

Les apports respectifs et croisés de nos différentes disciplines seront mobilisés pour comprendre non seulement la manière dont les acteurs des filières et des territoires construisent et coordonnent leurs actions pour aller vers plus de « durabilité », mais aussi pour saisir les processus sociaux de construction, de traduction et d'évaluation de cette « durabilité ». Stratégiquement, l'enjeu consiste à structurer les recherches disciplinaires émergentes en interne sur cette thématique pour mieux envisager nos collaborations scientifiques avec d'autres unités (UMR Agroécologie, UR EcoDéveloppement,...).

Deux angles seront privilégiés dans les recherches collectives. Un premier groupe de recherches consacrera ses efforts à avancer non seulement dans la compréhension des déterminants et des impacts environnementaux des pratiques agricoles mais aussi dans la compréhension des dynamiques de changements en cours et de l'émergence de nouveaux modes de production plus durables. Il s'agira de travailler plus particulièrement, d'une part, sur l'hétérogénéité sociale et spatiale de ces impacts et sur les échelles de détermination des pratiques (des réseaux professionnels locaux à la régulation mondiale par les prix en passant par les logiques de filière). Nous nous intéresserons, d'autre part, aux caractéristiques des structures sociales qui portent ces changements et à la façon dont de nouveaux modes de production et de nouvelles façons d'être agriculteur sont promus, critiqués ou défendus. Parmi les chantiers de ce deuxième volet, les changements de pratiques des agriculteurs seront analysés au regard de la reconfiguration des réseaux d'interactions locaux auxquels ils donnent lieu, de l'importance de la (re)structuration des filières (réponse PSDR en cours) et de la forme que prend le champ du conseil aux agriculteurs.